

Vivre

# Bellegarde

MAGAZINE COMMUNAL JUILLET 2017



ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE

## Bellegarde est riche de son terroir et de ses productions agricoles

ENFANTS ET JEUNES

La Maison des Jeunes, un projet éducatif qui fait le plein d'activités

# Musique & Vieilles Pierres

F E S T I V A L

BELLEGARDE

Samedi 12 août à 19h

CONCERT GRATUIT

## « *Secret Violin* »

Un duo violon et violoncelle, une émotion musicale au féminin.



Renseignements : 04 66 59 26 57

# Sommaire

3 ÇA S'EST PASSÉ À BELLEGARDE

6 ENVIRONNEMENT  
ET AGRICULTURE

26 ACTION SOCIALE

27 INFO SPÉCIALE

RAVE PARTY : BELLEGARDE PRISE EN OTAGE

30 VIVRE ENSEMBLE

32 ENTREPRENDRE À BELLEGARDE

34 LA VIE DE NOS AÎNÉS

34 ENFANTS ET JEUNES

42 PASSION SPORT

46 CULTURE, LOISIRS ET FESTIVITÉS

48 AGENDA

49 TOURISME ET PATRIMOINE

50 VIE PRATIQUE

51 TRIBUNES

52 LE LIVRE DE VIE

Pour être informé gratuitement  
tous les 15 jours des  
événements de la ville  
Abonnez-vous à Bell'News  
[bellnews30@gmail.com](mailto:bellnews30@gmail.com) ✨

Directeur de la publication : Juan-Antoine Martinez  
Responsable de la communication : Lucie Roussel  
Rédaction et photos : Pascal Crapé  
Ont participé à la rédaction et aux photos : élus, personnel  
municipal, associations et commerces  
Création maquette et réalisation : Idéquatation et Renaud Barès  
Tirage : 3500 exemplaires  
Impression : JF Impression, imprimeur labellisé Imprim Vert  
Magazine imprimé sur papier recyclé

Vivre Bellegarde est disponible en feuilletage  
sur le site de la ville [bellegarde.fr](http://bellegarde.fr)

Pour contacter la rédaction :  
04 66 01 03 40 ou [p.crape@mairie-bellegarde.fr](mailto:p.crape@mairie-bellegarde.fr)



Le terroir, comme nos traditions,  
constitue l'identité forte de  
notre commune. Parfois les

deux sont associés dans leur histoire  
si je me réfère à notre traditionnelle  
fête d'octobre qui marquait les  
réjouissances après les récoltes et  
les vendanges. Au moment où notre

commune s'apprête à engager les démarches de révision de son  
PLU qui définira l'orientation de son développement pour les  
dix prochaines années, nous devons veiller à sa pérennité, tout  
comme à la préservation de la qualité de nos ressources en eau.

Cependant, préserver ne signifie pas mettre sous cloche. Notre terroir évolue.  
J'en donnerai pour preuve les cinq AOP<sup>1</sup> et les huit IGP<sup>2</sup> recensées sur notre  
territoire, toutes n'existaient pas il y a 50 ans. Tandis que les spécialités qui  
faisaient la renommée de notre ville, soit ont disparu, soit existent encore mais  
de manière discrète. Alors, une brasseur de bières, un héliculteur et d'autres  
qui lancent leur production à Bellegarde sont autant de nouveaux acteurs de  
notre terroir.

## ***Le terroir et nos paysages sont intimement liés au cadre de vie de notre ville***

Notre commune dispose d'un formidable potentiel qu'il nous faut particuliè-  
rement préserver pour permettre à ce terroir d'évoluer et à nos agriculteurs de  
s'adapter aux évolutions climatiques ainsi qu'à la concurrence et aux marchés.  
Comme l'exprime mon adjoint à l'agriculture, Jean-Paul Rey, dans ce magazine  
dont le dossier est consacré à l'agriculture locale, le terroir et nos paysages sont  
intimement liés au cadre de vie de notre ville et à celui que nous léguons à nos  
enfants. Chacun doit y penser et, en tant que consommateur, y a un rôle à jouer.  
Pour ma part, j'en suis convaincu, comme tous les élus de l'équipe municipale.

## **Les travaux sont la face visible d'une ville en mouvement, certains sont terminés, d'autres sont en cours**

Lorsque ce magazine gagnera votre boîte lettre, l'été et les vacances scolaires  
seront engagés. Au cours du printemps qui a précédé, la ZAC des Ferrières  
a connu l'ouverture de la nouvelle Gendarmerie et l'arrivée de ses effectifs,  
ainsi que l'achèvement des travaux de la maison en partage que nous avons  
dénommée «l'Amistanço». Ce nouveau lieu d'accueil de nos anciens sera un  
plus pour l'aspect social de notre ville. Dans ce domaine, je tiens à saluer les  
efforts de Claudine Segers, mon élue déléguée aux affaires sociales. Malgré de  
nombreuses péripéties, elle a réussi à mener à son terme la réalisation des jardins  
familiaux partagés dits "Jardins de la Tour". Comme vous pouvez le voir  
en circulant sur l'avenue de l'Abrivado, les cultures y poussent enfin et font le  
bonheur des jardiniers qui s'y activent.

Je ne peux clore ce chapitre des travaux sans parler de ceux de notre centre-  
ville. Les places Carnot et Allovon ont déjà pris leur nouvelle configuration  
et déploient leur revêtement. **Je rappelle à tous, que nos commerces pour-  
suivent leurs activités et sont ouverts à leurs horaires habituels pour  
accueillir la clientèle.**



# Édito

MAGAZINE COMMUNAL  
JUILLET 2017

## L'été, la ville se consacre particulièrement aux travaux dans ses écoles et les salles d'activités associatives.

En matière de sport, deux bonnes nouvelles sont à annoncer pour notre commune :

### ► Le projet du pôle Culturel et Associatif est en bonne voie.

Le concours d'architectes a été lancé par la CCBTA. D'ici le milieu de l'été, peut-être même avant, nous devrions avoir l'esquisse définitive de ce projet tant attendu par certaines de nos associations. Le Forum du 3 septembre sera peut-être l'occasion de vous le présenter.

► Le Département nous a informés que les travaux d'achèvement de la halle au sport du collège allaient être (enfin) poursuivis. Halle au sport qui devrait être livrée pour septembre 2018.

## Éducation et rythmes scolaires, nous ferons ce qui est bon pour nos enfants et pour la commune.

Comme l'avait laissé entendre le nouveau président, le décret relatif à la liberté des communes sur la possibilité d'aménager ou de quitter le cadre de la réforme des rythmes scolaires, a été publié le 28 juin. Désormais, sur proposition conjointe d'une commune et d'un ou plusieurs conseils d'école, le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN), peut autoriser des adaptations à l'organisation du rythme scolaire et permettre un retour à la semaine des quatre jours et ses six heures de classe quotidiennes.

### J'ai pour ma part, indiqué que la commune suivrait l'avis des enseignants.

À savoir que si ce décret était publié suffisamment tôt pour organiser les divers services, nous reviendrions à la semaine des quatre jours. Il faut rappeler que pour le fonctionnement des TAP qui se déroulent chez nous le vendredi après-midi, la commune mobilise, sans répercussion du coût sur les familles, plus de 35 agents ou vacataires. Si ce coût non négligeable peut être évité à la commune, il est normal de prendre en compte et de réfléchir sérieusement à cette option, d'autant plus si les enfants ont tout à y gagner dans leur confort d'élèves et de vie de famille.

**Nous attendons à présent la réponse du DASEN. Nos services scolaires et périscolaires sont prêts.** Quoi qu'il en soit, nous ferons toujours plus que notre possible pour accueillir au mieux nos enfants dans nos écoles.

### Premiers élèves issus du collège de Bellegarde

Pour achever cet éditorial tout en restant dans le domaine de l'éducation, il me faut signaler que les premiers collégiens issus du collège de Bellegarde ont passé leur brevet fin juin et rejoindront la rentrée prochaine les lycées et établissements supérieurs ou professionnels du département. Ils sont ainsi symboliquement les premiers ambassadeurs du collège de notre commune. Je leur souhaite à tous une bonne continuation dans leurs études.

**Juan Martinez** MAIRE DE BELLEGARDE





## La Fête de l'Europe

### Le 8 mai est aussi une cérémonie commémorative

Les couleurs et les musiques du Portugal étaient à l'honneur pour cette 17<sup>e</sup> édition de la fête de l'Europe. Le port de plaisance a une nouvelle fois accueilli un large public venu déguster les nombreux mets proposés par 13 stands pays. En prélude à ces réjouissances, un temps de recueillement et de mémoire a été marqué au monument aux Morts pour la France dans le cadre de la cérémonie commémorative du 8 mai 1945. Un grand merci aux enfants des écoles, aux enseignants et au public qui ont fait l'effort d'être présents à cette cérémonie.



ÇA S'EST PASSÉ À BELLEGARDE



## Le Bivouac de l'histoire

**Les 15 et 16 avril, plus de 1500 visiteurs ont été accueillis sur le Bivouac de l'histoire** installé au pied de l'aqueduc romain, où une dizaine de troupes réunissant plus de 120 « acteurs » se sont produites.

Organisée par la CCBTA, en partenariat avec la commune, la troisième édition des journées médiévales a une nouvelle fois été un succès. Pour cette édition les Romains étaient venus en force avec deux légions différentes qui ont

attiré tous les regards pendant ces deux journées. Deux associations locales, les Archers du Lac et l'Association Bellegardaise pour la Conservation du Patrimoine, ont également contribué à cette réussite.

## 19 et 20 mai 2017 La Fête des voisins

**24 quartiers, soit 985 habitants, ont participé à l'édition 2017 de la Fête des voisins.**

Le mercredi 17 mai à 18h30, les représentants des quartiers inscrits se sont vus remettre en mairie, par Lucie Roussel, adjointe à la Communication et coordinatrice locale de la fête, le kit spécial « Fête des Voisins » offert par la commune.

**Rendez-vous en 2018, pour un nouveau moment de convivialité et de partage.**



## SOLIDARITÉ AU PROFIT DE MARTINO PLUS DE 7000 € RÉCOLTÉS

Martin est un petit garçon de 10 ans qui habite Saint-Gilles, il est atteint d'une forme de myopathie très rare. En 2013, pour acheter du matériel qui améliorerait le cadre de vie de l'enfant et aiderait sa famille, leur ami Éric Rave, un Bellegardais coureur de la Foulée Bellegardaise, a effectué une course de 457 km, de Saint-Gilles à Digoin (Saône et Loire) sa ville natale. Six jours pour récolter des fonds. Un succès ! Cette année, entre le 30 avril et le 6 mai, notre sportif a relancé son défi avec quatre amis coureurs. Lors de la 7<sup>e</sup> et ultime étape de leur périple (Uzès - Saint-Gilles), les coureurs, ont fait une étape au Musée de l'eau où les attendaient de nombreux amis et supporters venus saluer ce beau geste de solidarité.



## CLASSE 56, L'ANNIVERSAIRE

C'est au restaurant la Guinguette du Pont de Broussan que les membres de l'équipe ont célébré leurs 60 ans. Le plaisir de se retrouver sous un beau soleil et autour d'un bon repas, a très vite fait ressurgir nombreux souvenirs d'enfance, souvenirs d'école partagés ou remémorés dans les rires et une petite note de nostalgie. Face au succès de cette journée, rendez-vous est pris en 2026 pour célébrer comme il se doit les 70 ans de la classe.







# Bellegarde est riche de son terroir

Les hommes et la culture de la terre sont liés depuis très longtemps, Bellegarde et ses habitants n'échappent pas à cette longue histoire.

Cette relation a évolué, certains diront en mal. Autrefois on parlait de « Terre nourricière », expression souvent remplacée par « terre qui rapporte » ou « bonne ou mauvaise terre ». Il est vrai que l'esprit mercantile de notre société de consommation touche également le monde agricole. Produire plus, plus vite et moins cher, parfois au détriment du goût et de la qualité, voire de notre santé, est une tendance qui s'est malheureusement insinuée dans nos pratiques. Aujourd'hui, des serres nous permettent de faire fi des contraintes du climat et des saisons. Des mixtures et des manipulations nous permettent de modifier et contrôler la grosseur, la couleur et la forme de nos fruits et légumes. Des techniques permettent même de cultiver sans terre. Que deviennent dans tout cela les notions de « terroir » et de « respect de la terre » ?



**L'agriculture n'est pas qu'une question de productions, son activité s'étend jusqu'à notre cadre de vie. Elle nous concerne donc tous.**

## « La terre te rendra toujours ce que tu lui as donné »

L'adage de nos anciens traduit bien la relation qu'il y avait entre la terre et les hommes, ce sentiment de respect et de partenaires. Aujourd'hui, la terre est considérée comme un support où l'on pose nos maisons, nos cultures, nos piscines, nos routes... Et si le support ne nous convient pas, on va le changer, comme un tapis ou un carrelage. Heureusement, il existe encore des femmes et des hommes qui n'ont pas abandonné ce respect de la terre. En tant qu'agriculteur et adjoint à l'agriculture, je suis fier de constater qu'ils sont nombreux sur notre commune. Installés en plaine ou sur les plateaux du Coste Canet et du Terrigord, ils contribuent par leurs activités à la conservation de nos paysages. Des paysages qui font le charme de notre commune et qui incitent certains à venir s'y installer pour y vivre. Il ne faut pas oublier que tant qu'il y aura des agriculteurs

amoureux de leurs terres, il y aura des champs et des chemins où nous pourrons nous promener, randonner, courir et pratiquer nos entraînements de « citadins ».

Comme vous le lirez en page 13, la législation a contraint nos arboriculteurs à mettre en place des canons à déflagration pour protéger leurs récoltes des dégâts de grêle. Ils ont consenti de lourds investissements pour la mise en place de ce système dont la fiabilité se confirmera avec le temps. Je comprends qu'à proximité, les détonations peuvent être gênantes, néanmoins elles protègent également les biens de nous tous. Je reconnais que la météo du mois d'avril a provoqué le fonctionnement des canons de façon répétée, mais depuis des réglages ont été faits et nous travaillons encore pour améliorer la protection et diminuer les nuisances sonores. Fort heureusement, nous n'avons pas tous les jours des risques avérés de grêle, et les récoltes ne couvrent que quelques mois de l'année. Je suis à l'écoute des riverains de ces installations mais, je vous demande un peu de compréhension et de patience. Comme je l'ai dit plus haut, la vie de notre terroir et sa conservation nous concernent tous, elles reposent sur l'effort de chacun.



**Jean Paul Rey**  
ADJOINT DÉLÉGUÉ À L'AGRICULTURE

# Le terroir bellegardais

Calé entre « le Midi des Roseaux et le Midi des pierres » comme disait Alphonse Daudet, le terroir de Bellegarde est une particularité sur lequel l'agriculture a su au cours des âges, s'adapter aux contraintes et exploiter sa diversité de sols et d'expositions.



Culture de la vigne sur les plateaux

## La naissance d'un territoire

L'émersion de la Costière de Nîmes s'est produite il y a seulement un million d'années, avec le retrait d'une mer qui avait pour rivage une ligne nord-est - sud-ouest, jalonnée en gros par les villes actuelles de Sernhac, Saint-Gervasy, Marguerittes, Nîmes, Milhaud, Uchaud, Vergèze, Lunel-Viel, et Saint-Brès. À son retrait, cette mer laissera d'importantes couches de marnes gris-bleu et de sables jaunes, encore visibles sur la colline du Mont-Michel.

Le Rhône, ou son ancêtre, beaucoup plus puissant que de nos jours allait pour sa part se jeter dans la Méditerranée aux environs de Montpellier, charriant lors de ses crues d'énormes quantités de cailloutis d'origine alpine qui font aujourd'hui l'originalité du terroir de Costière. Enfin, il y a 10 000 ans le fleuve bascule plus à l'Est pour former le delta de Camargue et la plaine dite de Petite Camargue. À l'issue de cette histoire géologique, quatre types de paysages caractérisent la commune de Bellegarde,

alliant des terres de galets, de marnes jaunes, grises ou rouges, de sable ou de limon.

### 1 Une zone de plateaux

D'une altitude moyenne de 65 m, composée de galets, de sédiments et de marnes argileuses, elle est balayée par le Mistral que rien n'arrête.

### 2 Les pendants sur un axe nord-est - sud-ouest

Orientés plein sud et abrités du Mistral, c'est une zone de résurgence de nombreuses sources.

### 3 La trouée du Rieu

Seule vallée fluviatile qui draine la Costière, elle partage la zone de plateau sur un axe nord-ouest - sud-est pour s'achever dans la plaine.

### 4 La plaine rhodanienne

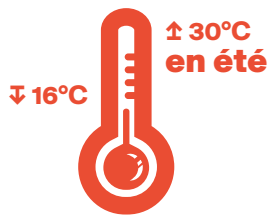
D'une altitude moyenne de 1 m, elle est sujette aux crues du Rhône que ses limons ont enrichi. Occupée par des marais jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, elle est aujourd'hui drainée par le canal de Beaucaire à Aigues-Mortes et un réseau de canaux et pompes géré par des syndicats d'assainissement des plaines.



Les 4 types de paysages

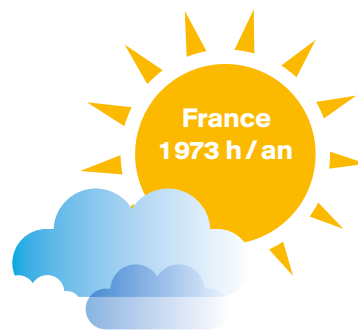
# Un climat capricieux

La Costière est soumise au climat méditerranéen, avec une longue période estivale, chaude et sèche, des hivers doux, un ensoleillement important et des précipitations irrégulières. Il présente des particularités comme des précipitations brèves mais importantes à l'automne et des hivers parfois rigoureux à cause du Mistral.



## Une moyenne annuelle des températures élevée

Elle est supérieure de 3°C environ à celle de la France. Si l'hiver réserve des surprises, notamment en février où peuvent se produire les gelées les plus sévères, il reste la plupart du temps calme et lumineux. Bien que les maxima dépassent les 30°C, l'été se caractérise surtout par des minima moyens qui fléchissent rarement au-dessous de 16°C. Même le mois de septembre garde une température moyenne de 19°C.

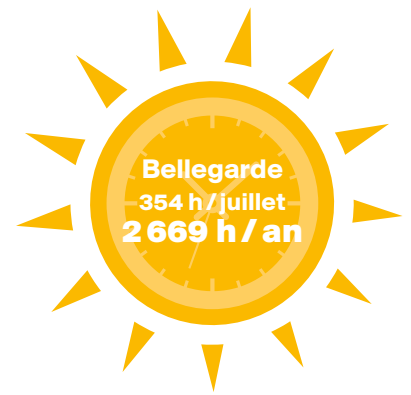


## Un ensoleillement important

La moyenne annuelle de 2 669 heures est bien supérieure à la moyenne nationale (1973 h/an). Le maximum est observé en juillet, avec 354 heures d'ensoleillement en moyenne. La luminosité intense associée à des températures moyennes élevées, permet une meilleure utilisation des terres : les températures froides de l'hiver n'arrêtent la végétation que pendant une très courte période.

## Une forte irrégularité de la pluviométrie

La moyenne générale se situe aux environs de 700 mm, mais l'amplitude des variations peut être très importante d'une année à l'autre. De plus, la distribution saisonnière est très inégale et se caractérise souvent par des pluies violentes et épisodiques. De manière générale, les mois les plus pluvieux s'observent à l'automne, avec un second pic les deux premiers mois de l'année.



## De longues périodes de sécheresse

Elles peuvent se produire de façon absolument imprévisible. Consécutives à une somme de températures élevée et à une pluviométrie irrégulièrement répartie, elles se prolongent parfois durant plusieurs années. Elles abaissent considérablement le niveau des ressources en eau des sols, provoquant un stress à long terme des végétaux.

## Un vent du nord desséchant

Tantôt bénéfique tantôt amplificateur de la sécheresse, le Mistral a une action desséchante très marquée. Sa force peut également se révéler importante avec des vitesses atteignant les 100 km/h.





Carte de Cassini, 1713

## Les hommes

Bien qu'occupant plus du tiers du territoire, les marais constituent néanmoins une ressource importante pour les Bellegardais d'où ils tirent poissons, gibier, fourrage, bois, sagne et dont il est fait commerce. Les marais étaient un élément structurant à la fois du paysage et de l'organisation de la vie du village. Après leur disparition, on assiste à une réorganisation humaine et physique avec une transition d'un village de pêcheurs et de multi-activités en un village d'agriculteurs et d'éleveurs. L'habitat se disperse : les hommes se rapprochent de leurs terres et construisent des mas. Le paysage s'axe autour du canal.

Comme le montrent les récentes découvertes de 2016, c'est 15 000 ans avant notre ère que les hommes privilégieront les « pendants », à proximité des sources, pour s'installer. Dès l'Antiquité, et durant tout le Moyen Âge, ils y cultiveront la vigne et l'olivier. Ils profiteront des limons en bordure de la plaine marécageuse pour y cultiver aux belles saisons les céréales et les légumineuses, et particulièrement les oignons. Les plateaux, arides ou boisés, sont destinés à l'hivernage des troupeaux de moutons.

### ► 1533

François 1<sup>er</sup> découvre et apprécie les oignons de Bellegarde lors de sa visite dans le Gard.

### ► 1590

Les vins « friants et clairets » des collines de Bellegarde sont déjà réputés. Les raisins muscats produits sur le coteau du Paradis sont très appréciés des Arlésiens.

### ► 1599

Premières tentatives d'assèchement des marais.

### ► 1709

Suite au terrible hiver auquel réchappent par leur exposition les vignes locales, le prix du vin explose. Les Bellegardais en tirent parti et étendent leurs plantations sur les plateaux caillouteux.

### ► 1715 et 1720

Des invasions de sauterelles ravagent les cultures.

### ► 1765

Par ordonnance royale, les Bellegardais sont autorisés à défricher les garrigues pour étendre leurs terres.

### ► 1791

Un nouveau cadastre est établi et divise le territoire en 12 sections.

### ► 1805

L'assèchement des marais avec la réalisation du **canal** de Beaucaire à Aigues-Mortes est achevé et permet de gagner de nouvelles terres dans la plaine.

**Le canal** constitue aussi une voie commerciale qui boostera le commerce et la production du vin amené jusqu'au port de Sète. La viticulture locale se développe : en 1842 les surfaces en vigne représentent 33% de la commune et 40% en 1860. Ce développement s'effectue autant sur les plateaux qu'en plaine.

### ► 1840-1841

Début des travaux d'endiguement du Rhône, suite à la **grande inondation** qui gardera les terres sous les eaux pendant six mois.

### Les crues du Rhône

Les Bellegardais ne connaîtront plus les crues du fleuve dans la plaine jusqu'en 2003. Ils sont dès lors confrontés au problème des remontées de sel dans les terres. De manière naturelle, les crues régulières du Rhône jouaient la fonction de dessalement. Il faut désormais ressuyer les terres de manière artificielle ou se tourner vers d'autres parcelles sur les plateaux.

### ► 1851

Une épidémie de mildiou touche la région, les productions de vin chutent.

### ► 1863-1870

Un mal inconnu ravage les vignes françaises : **le phylloxera**.

### Le Phylloxera

Le fléau est un puceron d'origine américaine qui a été importé par mégarde avec des plants américains supposés plus résistants à l'oïdium. Certaines variétés américaines sont résistantes à l'insecte, les variétés françaises non. L'arrachage est la seule solution et la replantation de nouvelles vignes greffées sur des plants américains résistants à la maladie est engagée. Bon nombre de viticulteurs déjà ruinés par les pertes de leurs récoltes et de leurs vignes, ne peuvent racheter de nouveaux plants et vendent leurs terres. La viticulture connaît alors une véritable transformation avec de nouveaux propriétaires fonciers qui investissent et s'installent dans des mas. La vigueur des nouveaux plants permet de reconstituer la viticulture en moins de 10 années, mais bien plus productifs ils entraînent rapidement une baisse de la qualité, des surproductions et une baisse des prix.

### ► 5 avril 1924

Création de la cave coopérative La Clairette pour la vinification du cépage.

### ► 1929

Création de la cave coopérative des vigneron pour la vinification du vin rouge.



### ► 1942

Arrivée de Philippe Lamour au mas Saint-Louis la Perdrix.

### ► 30 août 1945

Les vins Costières du Gard obtiennent l'appellation VDQS.

### ► 1946

Fusion des deux caves coopératives.

### ► 28 juin 1949

Avec l'action déterminante de Philippe Lamour, la Clairette de Bellegarde vient au rang des AOC.

### ► 26 février 1960

Inauguration du réseau d'irrigation du canal Bas Rhône et de la station de pompage Aristide Dumont par le Général de Gaulle. Avec l'irrigation, la commune gagne plus de 400 ha de terres en vergers.

### ► 4 juillet 1986

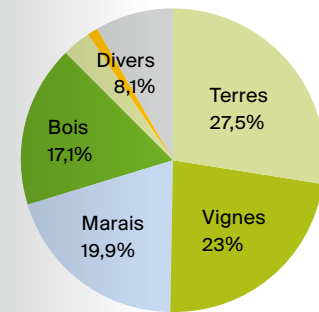
Les vins Costières du Gard obtiennent l'appellation AOC.

### ► 1989

L'AOC Costières du Gard devient AOC Costières de Nîmes.

### ► 1740 480 habitants

Les surfaces du terroir de Bellegarde sont ainsi constituées :



On recense 5480 bêtes à laine et 232 « grosses bêtes » (chevaux, mulets, boeufs).

### ► 1791 877 habitants

On recense 15 métairies avec 120 habitants : métairie de Saint-Jean, du Rat, de Sauzette, de Carlot, de la Marine, du Roure, de Monsieur Beaumet, de Monsieur Larnac, de Monsieur Soulier, du Moulin de Saint Jean, du Petit Moulin de Saint Jean, de Bions, de Broussan, de la Cabane de Barrau, de Rond.

### ► 1930 2430 habitants

Recensement de 580 exploitations agricoles. Avec plus 40% de sa surface occupée par la vigne, Bellegarde reste néanmoins un lieu de petits exploitants viticoles. 320 ont moins de 1 ha, 120 ont de 1 à 3 ha, 80 de 3 à 5 ha, 60 de 5 à 10 ha. Seulement 5 domaines ont plus de 200 ha

### ► 1979 3800 habitants

Sur la totalité du territoire la vigne représente 42%, les céréales 17%, les vergers 12%. L'élevage est représenté par un cheptel de 3044 ovins.

### ► 2000 5000 habitants

L'INSEE recense 115 exploitations agricoles à Bellegarde.

### ► 2010 6300 habitants

L'INSEE recense 99 exploitations agricoles à Bellegarde.



Station de pompage Aristide Dumont

## Le canal du Bas-Rhône

*« Nul n'a jamais très bien compris pourquoi certains agriculteurs méridionaux refusaient l'eau, alors qu'elle est la revendication première de tous les pays méditerranéens »* disait Philippe Lamour.

Alors que le maire de l'époque, Marcel Boucayrand, et son conseil municipal sont favorables à cette entreprise, un groupe de pression animé par un certain Edouard Allovon, Docteur vétérinaire, y est franchement hostile. Pourquoi chercher à modifier les structures d'un terroir à vocation viticole et sacrifier des terres à vignes pour y construire un canal ? À cette question légitime toute une série d'autres et de rumeurs ont apporté leurs lots de mécontents : *« le canal ne tiendra pas, les digues et les vannes vont casser et les eaux du Rhône vont tout envahir la plaine et noyer, terres, femme et enfants ! »* ; *« l'évaporation des eaux allait provoquer d'épais brouillards et une vague de mildiou sur les vignes »*. Et si le canal tient, *« les terres prendront trop de valeur, l'état imposera l'arrachage des vignes, de toutes les vignes »*... Enfin *« l'eau du Rhône destinée à l'irrigation des cultures étant pompée en aval du site nucléaire de*

*Marcoule, une eau tellement radioactive que les enfants qui naîtraient par la suite auraient deux têtes... voire se décomposeraient totalement après avoir ingurgité quelques fruits ou légumes arrosés avec cette eau »*.

### C'est dans la contestation que les travaux sont pourtant lancés en 1957

Entre 1958 et 1960 près de 200 ouvriers sont installés à Bellegarde dans un village provisoire situé sur l'emplacement occupé actuellement par le tennis. Le chantier œuvre jour et nuit et ouvre des horizons à bon nombre de Bellegardais. La station Aristide Dumont, mise en service dès le mois d'avril 1959, est inaugurée officiellement par le Général de Gaulle le 26 février 1960. Les réseaux desservant le terroir de Bellegarde entrent en action en mai 1961. La commune s'enrichit de 400 hectares supplémentaires de vergers.

## Philippe Lamour

(1903-1992)

Né à Landrecies (Hauts de France) en 1903 au sein d'une famille paysanne, Philippe Lamour devient à 20 ans le plus jeune avocat du barreau de Paris. Il exerce en parallèle une activité de journaliste et couvre en tant que grand reporter le conflit de la guerre d'Espagne (1936-1939). Sous l'occupation allemande, Philippe Lamour et sa famille se réfugient dans le sud où en 1942, suite au hasard d'une crevasion, il découvre Bellegarde et fait l'acquisition d'une propriété agricole baptisée « Le mas de la perdrix ». La fin de la guerre et la reconstruction du pays marquent le début du véritable envol pour Philippe Lamour. À cette époque, il exerce simultanément plusieurs activités. Syndicaliste agricole, il est élu à la tête de la Confédération Générale de l'Agriculture tout en assurant au sein de l'État le poste de Commissaire Adjoint de la République pour collaborer avec Jean Monnet à la reconstruction du pays. En 1947, avec la participation de Tanguy-Prigent, Ministre de l'Agriculture, il fonde la catégorie des Vins de Qualité Supérieure (VDQS) et relance la riziculture en Camargue. Mais c'est surtout entre les années 1950 et 1960 que Philippe Lamour réalise l'une des grandes œuvres de sa vie : l'aménagement du territoire dans le Languedoc avec le fameux canal du Bas-Rhône. À partir de 1970, Philippe Lamour reprend sa vie d'agriculteur au Mas de la Perdrix, alternant durant 18 ans avec ses fonctions de maire de la commune de Ceillac, dans le parc régional du Queyras dont il est l'initiateur. Il décède à Bellegarde en 1992, il est inhumé à Ceillac.



1960 - Inauguration de la station de pompage Aristide Dumont par le Général de Gaulle.

Nouveaux vergers irrigués par l'eau du Bas-Rhône



# Des canons pour protéger les cultures

Comme dans de nombreuses régions, les agriculteurs installés sur notre territoire utilisent des solutions de protection contre des prédateurs ou pour protéger leurs cultures des dégâts liés au climat, comme la grêle. Dans ce second cas, cet équipement qui représente un investissement important pour les arboriculteurs protège leurs vergers, mais également tout ce qui les entoure (habitations, voitures...).



Canon antigrêle

## Dans la plaine, la protection des rizières

La germination du riz demande de la chaleur et de l'humidité apportée par la mise en eau des terres. Une étape importante qui débute dès les premiers beaux jours du printemps, sa durée dépend des températures. Une fois que la levée est constatée, l'eau est retirée. Cette pratique procure une source de nourriture pour nombreux oiseaux fouilleurs de vase, dont les flamants roses des cartes postales de Camargue. Les volatiles débarquent en nombre dans les rizières et, tout en cherchant leur pitance dans la vase, ils détruisent les germes de riz et les récoltes futures. L'oiseau étant une espèce

protégée, la seule solution pour préserver les cultures pendant la levée du riz consiste à effrayer l'animal pour qu'il ne se pose pas dans les parcelles. Un système de canons à gaz renforce les rondes de surveillance des riziculteurs. L'appareil déclenche des détonations aléatoires qui effrayent les oiseaux. Selon la direction du vent elles peuvent s'entendre jusqu'au village, notamment la nuit. Généralement, ce n'est l'histoire que de deux à trois semaines, le temps de la levée du riz et du retrait de l'eau des rizières.

## Sur le plateau, la lutte anti-grêle

Nous connaissons tous les dégâts

qu'occasionne la grêle et nous savons que les cultures sont très sensibles à ce phénomène météorologique qui peut ravager en quelques minutes des récoltes ou occasionner des dégâts qui rendront les fruits invendables. Dans notre région, les arboriculteurs ont longtemps tiré manuellement des fusées à sels d'iodure d'argent à l'approche d'orages. Ce système permet de limiter la taille des grêlons voire leur formation. Mais depuis 2016, les producteurs ne sont plus autorisés à tirer des projectiles pour protéger leurs récoltes. Ils se sont donc tournés vers un nouveau système de protection qui repose sur des ondes de choc générées par des déflagrations produites par un canon à gaz. À l'échelle du territoire, l'efficacité réside sur un maillage de plusieurs communes entrepris par un groupement d'arboriculteurs, le Syndicat des Radars des Costières. La surveillance est assurée par un système de deux antennes radars météo qui analyse et suit en temps réels les évolutions orageuses sur un rayon de 60 km. Environ 30 minutes avant le risque orageux et de grêle, le système déclenche automatiquement une batterie de 11 canons disposés sur les territoires de Saint-Gilles, Bellegarde et Beaucaire. Ces nouvelles détonations ont surpris plus d'un Bellegardais et on comprend que les riverains des canons apprécient moyennement de sursauter de jour comme de nuit, aux premières détonations déclenchées. D'autant que les canons installés fin 2016, se sont fait entendre plus qu'il ne fallait lors des premières pluies d'avril.

**Les agriculteurs responsables de ces installations travaillent tous les jours à l'amélioration et à la recherche de la réduction des nuisances de ce dispositif.**

## Le terroir aujourd'hui

Un coup d'œil auprès du site de l'Institut National des Appellations d'Origine (INAO) fait de Bellegarde un paradis des **AOP** (Appellation d'Origine Protégée) et des **IGP** (Identité Géographique Protégée).

### 5 AOP

- ☞ Clairette de Bellegarde
- ☞ Costières de Nîmes
- ☞ Huile d'olive de Nîmes
- ☞ Olive de Nîmes
- ☞ Taureau de Camargue

### 8 IGP

- ☞ Coteaux du Pont du Gard
- ☞ Fraises de Nîmes
- ☞ Gard blanc, rosé, rouge
- ☞ Gard primeur ou nouveau Gard
- ☞ Miel de Provence
- ☞ Pays d'Oc
- ☞ Riz de Camargue
- ☞ Volailles du Languedoc

**IGP** : c'est une zone de culture définie par la nature du sol, l'exposition..., plus un cahier des charges définissant les méthodes de production et de transformation avec des variétés spécifiques.

**AOP** : c'est une IGP avec une charte de contrôle de la qualité gustative (typicité du produit).



Olivier en fleur

## Mot de la conseillère déléguée au terroir

Le secteur agricole représente 16% de l'économie communale, un chiffre bien supérieur à la moyenne départementale (5%) et à la CCBTA (11,6%). Trois productions sont privilégiées sur le territoire : l'arboriculture, la culture céréalière et la viticulture. En 2010, la vigne couvrait 815 hectares, soit 18% de la surface communale totale, contre 40% en 1979. Bellegarde est aussi l'une des premières communes productrices AB (Agriculture Biologique) du Gard.

Vins blancs, rouges ou rosés. Salades, asperges, tomates, courgettes, concombres et melons. Raisins, cerises, abricots, pommes, figues et fraises. Blé, riz, oignons, mais aussi olives et huiles d'olive, escargots, viande, miel... Agriculture conventionnelle ou raisonnée, et de plus en plus biologique. Cinq Appellations d'Origine Protégées (AOP) et huit Identités Géographiques Protégées (IGP). **Peu de communes peuvent**

**se targuer de posséder un terroir d'une telle richesse et diversité.**

Alors que « notre Clairette » s'étiolle année après année, seulement 18 ha sont aujourd'hui cultivés en AOP, voici ce que l'on trouvait à son sujet dans un diagnostic œnotouristique réalisé en 2011 à la demande du Pays Costières Camargue : « *La clairette de Bellegarde est une appellation (depuis 1949) circonscrite à la commune de Bellegarde.../... La qualité avérée et le caractère rare (précieux) de ce vin sont de véritables atouts pour susciter l'intérêt des amateurs de vins.* »

Nous ne prenons pas assez conscience des richesses et de l'unicité de notre terroir qui est l'un des leaders du bio au niveau du département voire de la région. Profitez de l'été et des vacances pour redécouvrir votre terroir et goûter ses nombreux produits. Privilégiez les circuits courts.



**Isabelle Gioeni**  
CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE AU TERROIR



# Le riz et la Camargue

Ce n'est qu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle que la céréale semble faire son apparition dans le sud de la France. Le riz est en effet très prisé au Moyen Âge pour l'élaboration d'une gourmandise, le « blanc-manger ». En 1593, Henri IV sur les conseils de son Ministre Sully, ordonne que soit étendue en Provence la culture du riz. En ce qui concerne notre commune, dans les années 1840, la culture du riz constitue l'un des rares moyens efficaces de lutte contre le sel qui menace de transformer la Camargue en désert après l'endiguement contre les crues du Rhône. Le rôle essentiel des rizières restera, jusqu'en 1930, la préparation des sols pour d'autres cultures comme la vigne.

Rizières en plaine



Récolte du riz

**Enfin c'est dans les années 1940 que la riziculture française connaîtra un réel essor. L'interruption du trafic maritime de 1939 à 1945 et la pénurie de denrées alimentaires pendant et après l'occupation, incitent alors les producteurs à donner à la culture du riz la place qu'elle mérite.**

## Cacalausses et Cébo

Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle on prête aux habitants de la commune deux surnoms : « li mangeo cacalausse » et « li mangea cébo », les mangeurs d'escargot et les mangeurs de cèbe. Pour le premier, une anecdote raconte qu'un Bellegardais serait à l'origine du premier fast-food ambulancier, en proposant aux travailleurs des chantiers jusqu'à Marseille ses escargots cuits, emballés dans des cornets de papier. La légende ne raconte pas s'il a fait fortune ? Quant à la Cèbe, il s'agit du jeune oignon. Les terres limoneuses de la plaine

de Bellegarde se prêtent à sa culture et lui confèrent une certaine douceur. L'histoire précise que même François 1<sup>er</sup> en visite dans le Gard en 1533 fut friand de cette spécialité locale. À l'époque, une dîme sur la vente des oignons existait pour Bellegarde. Une expression locale pour marquer la haute valeur d'un objet était d'ailleurs « val itan mas dié cébo de Bellogardo » cela vaut autant que 10 cèbes de Bellegarde. Après plus d'un siècle d'oubli, la culture de l'oignon et la production d'escargots renaissent aujourd'hui.

# La Clairette

Ce cépage est très certainement associé à l'installation des ordres religieux sur la commune, le vin blanc étant utilisé comme vin de messe, voire pour le coupage. La clairette qui est un cépage rustique, à la fois raisin de table et de cuve, avait toutes les qualités pour être choisie. D'autant plus que de simples pépins permettent de le reproduire, sans greffe. Après la révolution, le partage des biens de la royauté et du clergé fait hériter le peuple du cépage. Cependant, la mode des gros volumes reléguera la Clairette vers les distilleries et la fabrication des vins apéritifs, tel que la Carthagène. Il faudra attendre l'arrivée d'un homme pour changer tout cela : Philippe Lamour. Pour lui, sortir de la crise viticole ne pourra se faire que si la qualité l'emporte sur les quantités. Et la Clairette de Bellegarde présente cette capacité et mérite d'être reconnue.



Grappe de raisin, cépage Clairette

## En 1949, la commune obtiendra son appellation unique à son territoire, l'AOC Clairette de Bellegarde.

Mais l'évolution des goûts du consommateur vers les sucrés, les doux, voir les neutres aujourd'hui, fait que la Clairette reste un vin de marge. La production s'est fortement réduite depuis une trentaine d'années, avec 4000 hl en 1975 et seulement 1722 hl en 2005. On peut estimer à 300 le nombre d'hectares de Clairette vers les années soixante, à 130 en 1998 et 70 en 2005. La chute est spectaculaire : -77% !

Pourtant la Clairette est un cépage unique à bien des égards : bien adapté à la sécheresse, peu sensible à un certain nombre de maladies qui nécessitent des traitements phytosanitaires dont on se passerait bien à tous égards : économies à la production, maintien d'un écosystème riche et préservation de la qualité des eaux de surface pour n'en citer que quelques-uns.



Vendange à la main



1975

4000 hl



2005

1722 hl



1960

300 ha



1998

130 ha



2005

70 ha



Abricot

# Arboriculture et maraîchage

Plus sensible au stress hydrique que la culture de la vigne, c'est en plaine où l'eau à faible profondeur permet des forages aisés, que le maraîchage et l'arboriculture se sont tout d'abord développés.

En terroir de tradition plutôt viticole, ces activités sont restées longtemps marginales. C'est vraisemblablement l'arrivée de l'irrigation du réseau Bas Rhône qui va permettre d'exploiter les réels potentiels du terroir et transformer l'agriculture locale notamment sur le plateau de costière. Dès 1961, plus de 400 ha supplémentaires de vergers (pêchers) ont pu être ainsi créés. Depuis se sont ajoutés au panier du terroir local, les abricotiers, les pommiers, les kiwis...



Salade sous tunnel

Néanmoins si les conditions climatiques permettent une production rentable de primeurs, les marchés locaux des fruits et légumes sont à la pleine saison concurrencés par les productions étrangères. Une situation qui a incité certains agriculteurs à exploiter une niche tout d'abord confidentielle dans la fin des années 1970 début 80 : le bio.

Courgette en fleur



Pour compléter ce dossier « Terroir Bellegarde » nous avons proposé un questionnaire à tous les producteurs leur demandant d'indiquer leurs productions et la possibilité de se procurer leurs produits directement sur l'exploitation. Nous remercions pour leur participation et leur accueil :

## Vin

**Château les Sources de la Marine  
Alain et Georges Teissonnière**

Vente directe toute l'année (sauf jours fériés) du lundi au samedi 9h à 12h et 15h à 18h  
06 65 55 81 68

## Vin et olives

**Château Saint-Louis La Perdrix  
Vianney Castan et Émilie Jamis**

Vente directe toute l'année du lundi au samedi 9h30 à 12h30 et 15h à 19h (18h le lundi)  
04 66 01 13 58

☼ [chateausaintlouislaperdrix.fr](http://chateausaintlouislaperdrix.fr)

## Vin (bio)

**Clos des Boutes - Sylvain Boutée**

Vente directe toute l'année du lundi au samedi, sur rendez-vous 06 03 41 15 49

☼ [closdesboutes.over-blog.com](http://closdesboutes.over-blog.com)

## Huiles essentielles

**Domaine Briez (Un Mas en Provence)  
Gaël Briez**

Vente directe toute l'année, sans rendez-vous

## Fruits, légumes, olives (bio)

**Domaine des galets bio - Laurent Estève**

Vente directe de mai à août, sur rendez-vous  
06 73 51 66 63

## Olives et huile d'olive

**Domaine du Haut Broussan  
Florian et Murielle Monnier**

Vente directe toute l'année, sans rendez-vous  
06 73 51 66 63 ☼ [hautbroussan.com](http://hautbroussan.com)

## Vin (bio)

**Domaine Pastouret - Michel Pastouret**

Vente directe toute l'année, sans rendez-vous  
04 66 01 62 29 - 06 11 08 90 19

☼ [domaine-pastouret.com](http://domaine-pastouret.com)

## Fruits, légumes, vin (bio)

**Earl Tchoukoubé**

**Sabine Lagarde & Jean-Claude Chaigneau**  
Pas de vente directe

## Fruits, miel et vin

**Mas des abeilles**

**Céline Fabre et Samuel Galoppini**  
Pas de vente directe

## Vin (bio)

**Terre Des Chardons - Jérôme Chardon**

Vente directe toute l'année (sauf août), sur rendez-vous

06 15 25 22 81 ☼ [terre-des-chardons.fr](http://terre-des-chardons.fr)

## Vin

**Vignerons créateurs**

Caveau de vente ouvert du lundi au samedi (giratoire de la cave - RD 6113)

04 66 01 61 26 ☼ [vignerons-createurs.com](http://vignerons-createurs.com)

# La révolution bio

L'agriculture biologique s'est développée dans les années 1920 en Autriche, en Allemagne, en Suisse et en Angleterre. Elle fait son apparition en France dans les années 1950. La volonté de respecter les équilibres naturels et la biodiversité, en réaction à l'amorce de l'intensification de l'agriculture, en sont à l'origine. Mais c'est une activité qui demeure sans cadre ; le premier cahier des charges privé fera son apparition en 1972. La France a fait partie des précurseurs, en reconnaissant dès 1980 « une agriculture sans produit chimique de synthèse » puis en homologuant et en harmonisant en 1981 les cahiers des charges privés existants. En 1991 est adopté un règlement au niveau européen pour les productions végétales, élargi au secteur animal en 1999.

Adapté aux petites surfaces, et plus au maraîchage qu'à l'arboriculture, le challenge de la culture bio était plus considéré au départ comme un pari de stratégie commerciale qui exigeait toutefois une réelle révolution dans la pratique traditionnelle de l'agriculture.

Aujourd'hui si l'objectif commercial n'est pas pour autant réduit, la culture bio repose sur une véritable conception écologique du terroir qui se diffuse de plus en plus dans la conscience collective. Le Gard est aujourd'hui (en nombre d'exploitations) le deuxième département bio de France. En 2015, la commune recensait 34 producteurs certifiés bio.

La production locale est principalement écoulee par deux réseaux différents de commercialisation.

► **UNI-VERT** une coopérative d'agriculteurs installée à Saint-Gilles, fondée et gérée par des agriculteurs locaux. Récemment, la coopérative a été reconnue comme le seul groupement français de producteurs à être certifié à la fois bio et commerce équitable.

► **BioGarden**, une entreprise privée locale installée au Mas Saint-Jean, créée et gérée par, certainement le précurseur du bio sur la commune, Nicolas Reuse.

## Les pionniers du bio à Bellegarde



Nicolas Reuse, producteur et distributeur de produits bio

Les années 80 marqueront la naissance de l'agriculture Bio à Bellegarde. En pleine période d'agriculture intensive, trois pionniers, Nicolas Reuse, Dominique Chardon et Alain Lagarde, se lanceront dans ce nouveau pari de cultiver en limitant / évitant les engrais et produits chimiques.

En 1986, riches de 20 années d'expérience dans la production agricole bio et la commercialisation, Nicolas et Adrienne Reuse arrivent de Suisse pour s'installer à Bellegarde et démarrent leur production d'agriculture biologique au Mas Saint Jean. Précurseurs du Bio dans la région, ils s'impliquent dans le mouvement bio, notamment à travers le Groupe de Recherche en Agriculture biologique (GRAB) que Nicolas Reuse préside de 1987 à 1998. Leur exploitation devient rapidement une référence pour l'expérimentation en agriculture biologique. Pour répondre à la croissance de l'offre régionale et à la demande internationale, le couple a développé depuis 1994 une plate-forme de distribution (SARL Reuse) qui a permis d'étendre considérablement la gamme de produits ainsi que leur propre marque Biogarden pour les clients suisses et allemands.

## À Bellegarde, le bio fait ses premiers pas marquants à la veille des années 90

Sur le plateau, c'est à cette époque que deux agriculteurs voisins, Dominique Chardon et Alain Lagarde, doutent sur le bien-fondé de leurs pratiques en agriculture conventionnelle. « Nous ne voyions plus le moindre prédateur naturel sur nos cultures et nous nous sommes posé la question de travailler autrement pour préserver la fertilité des sols » raconte Dominique Chardon et il poursuit « Passer à l'agriculture biologique, c'était un peu un défi, complexe et beau en même temps. Mais il a fallu réapprendre à travailler avec le monde du vivant, subir quelques échecs. Passer des traitements chimiques complexes aux simples molécules, comme la bouillie bordelaise ou le cuivre, ne va pas sans difficultés ». L'amorce vers le bio lancée dès 1987 est vraiment effective à partir de 1989.



Alain Lagarde



Dominique Chardon pendant les Sentiers du goût

### Un groupement de producteurs certifié bio et commerce équitable

Mais nos deux compères ne s'arrêtent pas là. Acteurs au sein de la COVIAL, une coopérative créée en 1961 et destinée à mettre en marché les nouvelles productions générées par le développement du réseau BRL, ils vont susciter en 1991 la création d'UNI-VERT, une filiale bio. Basé à Saint-Gilles, UNI-VERT est à l'heure actuelle le seul groupement français de producteurs à être certifié, à la fois bio et commerce équitable.

Dans un terroir où l'agriculture conventionnelle est de tradition, ces pionniers locaux du bio ont souvent été considérés comme des marginaux. Aujourd'hui, le bio a bel et bien sa place dans une agriculture où le paysan veut être reconnu pour ce qu'il fait de beau et de bon et non pas comme un simple producteur de matière première pour une agro-industrie mondialisée. C'est peut-être une des démarches qui permet au paysan de retrouver les relations viables avec la terre, le climat, le végétal ou l'animal, tout en préservant et respectant sa santé et celle des autres.

## Bellegarde accueille le plus gros centre de recherche du CTIFL

Le Centre Interprofessionnel des Fruits et Légumes (CTIFL) est un organisme national interprofessionnel créé en 1952. Autour du siège parisien gravitent 5 centres, dont Balandran à Bellegarde.

Le CTIFL est de droit privé et d'utilité publique. Sa fonction est d'apporter une compétence technique et scientifique à la filière fruitière et légumière. Il oeuvre aussi bien sur des aspects tels que la sélection de nouvelles variétés, que sur la conservation ou le conditionnement du produit ou au niveau de la distribution et des consommateurs. À ces fonctions de recherches, il associe aussi une action de formation et d'information.

### Le centre d'expérimentation de Balandran à Bellegarde

Avec le centre « Qualité et technologies » de Saint-Rémy-de-Provence, il constitue « le pôle CTIFL Rhône Méditerranée » au service de toutes les entreprises fruits et légumes des régions Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Il emploie 75 personnes dont 35 ingénieurs et techniciens avec une surface d'exploitation de 75 hectares (dont 2 ha de serres et abris plastiques, 43 ha consacrés aux vergers, 15 ha consacrés aux légumes plein champ, 3 ha en agriculture biologique).

Ses études portent principalement sur la pêche, abricot, cerise, pomme, poire, tomate, aubergine, poivron, courgette, ail, asperge, fraise, salade, carotte, melon.

# Les dames font leur place

Rusticité, pénibilité physique, risques professionnels, astreintes, polyvalence, temps de travail important... l'image traditionnelle de l'agriculture désigne bien souvent un métier réservé aux hommes. Pourtant les dames semblent tout aussi bien s'en sortir.

Les femmes ont depuis toujours joué un rôle crucial dans la vie des exploitations, mais souvent discret du fait même de leur statut de conjointe ou d'aide occasionnelle. Aujourd'hui bien qu'encore minoritaires, bon nombre sautent le pas et prennent le statut d'agricultrice exploitante pour devenir des « actrices » incontournables du paysage agricole.

**Les femmes ont depuis toujours joué un rôle crucial dans la vie des exploitations, mais souvent discret.**

Si elles préfèrent souvent confier l'utilisation des engins mécaniques et le suivi des traitements à leurs conjoints, les agricultrices disposent des qualités essentielles pour l'agriculture d'aujourd'hui et notamment dans la gestion de l'exploitation, les démarches administratives, l'art de la négociation avec les organisations agricoles, le contact avec le public ou encore l'aisance à la vente.

**Quelques chiffres** (Sources : Étude MSA - Ministère de l'Agriculture - mars 2012)

**Les femmes représentent 37% des salariés agricoles. Au total, elles sont 635 000. 25% des exploitations agricoles françaises sont gérées par des femmes (120 000) contre 8% en 1970. Seulement 17% d'entre elles ont moins de 40 ans. Les femmes chefs d'exploitation sont mariées ou vivent en concubinage. Elles doivent dès lors concilier vie familiale et vie professionnelle. En moyenne, les femmes agricultrices possèdent des surfaces agricoles utiles de 38 ha (contre 52 ha pour les hommes).**

## Portraits de femmes

### Céline Fabre, Draille des Arcs *Des fruits, du miel et de la passion*

Bien qu'elle soit fille d'agriculteur, ses études la prédestinaient à la comptabilité et au secrétariat. Mais dans les années 1990, elle s'installe au côté de son conjoint, Samuel Galoppini, qui a repris l'exploitation familiale. Rapidement le couple se tourne vers l'arboriculture. En 2007, alors maman de deux enfants de 4 et 9 ans, Céline fait l'acquisition de terres, apportant ainsi sa part de foncier à l'exploitation en agriculture raisonnée et du même coup prend le statut d'exploitante agricole.

Aujourd'hui sur les 34 ha de l'exploitation, elle en possède 8 et produit du raisin de table, des abricots, des cerises et des fraises. À ces productions s'ajoutent ses activités d'apicultrice. « C'est avant tout pour la pollinisation des vergers d'abricotiers. Au début de notre installation, nous faisons appel à un apiculteur pour l'installation de ruches dans nos vergers. Ce dernier en m'initiant, m'a convaincu d'exploiter mes propres ruches et de produire par la même occasion des miels et autres produits dérivés. » Quand on lui demande les avantages de son métier, Céline répond dans un éclat de rire « Le grand Air, la liberté ! » certes une liberté dictée par les impératifs des récoltes, la préparation des commandes ou des contrats des ouvriers, les ventes sur les marchés qu'il faut combiner avec la vie familiale qui, en pleine période de récolte, est un peu bousculée, voir beaucoup. « Oui il y a des contraintes, mais on est libre de nos horaires, de nos productions... ». Une conclusion qui veut tout dire, et fait de **la production de produits du terroir l'un des plus beaux métiers.**





## Sabine Lagarde, plateau de Sautebraut *Des légumes, mais que du bio*

C'est en terre du bio que nous entrons avec Sabine Lagarde. Cela fait plus de 30 ans que la famille pratique la culture du bio sur l'exploitation, avec d'autres producteurs voisins dont la famille Chardon. Plus qu'une technique, c'est une véritable philosophie et une réflexion sur la profession même d'agriculteur, celui qui travaille la terre. Une terre qu'il serait aberrant de polluer chimiquement année après année, pour en consommer ses fruits et les vendre. Son père, Alain Lagarde, a donné le « La ». Aujourd'hui elle continue. Dotée d'un Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées (DESS) en relations internationales (filière agricole), Sabine œuvrera tout d'abord au sein de la Fédération Nationale des Syndicats

d'Exploitants Agricoles (FNSEA) où elle sera en charge du traitement des dossiers de fermage. Après une année et demie de formation à l'Institut de Formation des Cadres Paysans (IFOCAP), elle part quatre ans au Bénin pour mettre en place un programme de développement agricole où elle y rencontrera Jean Louis Chaigneau qui deviendra son mari. En 2005, à leur retour en France, Sabine reprend avec son mari l'exploitation familiale, sous la forme d'une EARL. Outre les 3 ha de vignes de cuve, elle se tourne vers le maraîchage bio, en culture « sous abri froid méditerranéen », plus communément appelé serre. Les productions sont écoulées via la coopérative UNI-VERT à Saint Gilles, un groupement d'une vingtaine de producteurs de fruits et légumes bio qui peut revendiquer d'être **le seul groupement français à être certifié, à la fois bio et commerce équitable**.

## Johanna Elami, Bellegarde *Au milieu du vin coule la bière*

Fabriquer de la bière en plein pays du vin est original, voire un brin provocateur. Mais en période de retour aux sources et de valorisation de savoir-faire locaux, la bière n'échappe pas au phénomène. Comme pour le vin où l'on assiste depuis quelques années à un développement des caves particulières qui souhaitent rester maîtres de toutes les étapes de réalisation de leurs produits, la création de brasseries artisanales est en augmentation.

Après 13 années de comptabilité c'est de la bière que Johanna Elami, 40 ans, s'est mis en tête de produire. Accompagnée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Nîmes, elle a mis au point son projet d'entreprise dénommée Bellegard'Elfe. « *Je souhaitais fabriquer un produit local de qualité. Brasser une bière avec cette notion de proximité, qui puisse revendiquer son identité locale et représenter ma ville, Bellegarde.* » Qu'en est-il de la concurrence avec le vin ? Pour Johanna « *Il y a largement de la place pour les deux. De plus, sur la commune on trouve du houblon à l'état sauvage et la fabrication de la bière remonte à plus de 9000 ans.* » et ajoute « *Même si à ma connaissance ce n'est pas avéré, il se peut qu'au cours des âges un Bellegardais ait produit de la bière...* ».

**Le 10 mars 2017, la première bière « made in » Bellegarde Source divine apparaissait dans sa bouteille avec une étiquette bien locale, représentant l'aqueduc romain de la ville.**

« *Mes bières sont brassées artisanalement à Bellegarde, avec l'eau de source de la ville. Ce sont des bières locales, sans colorant ni conservateur, et refermentées en bouteilles.* ». Avec une capacité de production de 827 litres, notre brasseuse ne s'arrête pas là, puisqu'elle se lance maintenant dans la culture bio de son propre houblon « *Comme l'orge brassicole, cet ingrédient entre dans la composition des bières mais reste difficile à se procurer pour les petites brasseries artisanales. Et qui sait, peut-être que mon initiative va susciter la naissance d'un projet de malterie et/ou de houblonnerie, pour alimenter les brasseries de la région.* » **Un nouveau produit du terroir à déguster.**



# A la découverte des mauvaises herbes de nos rues

Le Syndicat mixte des Nappes Vistrenque et Costières a organisé au cours du mois de mai, dans plusieurs communes, des balades pour découvrir et mieux connaître ces plantes que l'on nomme à tort des «mauvaises herbes».

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la loi oblige les communes à ne plus utiliser de pesticides (désherbants, insecticides, anti-mousses et champignons...) nuisibles pour la santé comme pour l'environnement. La verdure et les plantes sauvages refont donc surface dans les rues, les parcs et les cimetières.

**Ces plantes qui aujourd'hui dérangent certains, étaient pourtant depuis la nuit des temps les compagnes des humains.**

Les hommes ont utilisé ces nombreuses espèces, tant pour le repas que pour les soins de bien être ou comme remèdes contre diverses pathologies. Les plantes rudérales ont aussi servi, et servent encore à de nombreux artisans : vanniers, teinturiers, tanneurs et autres.



Cymbalaire des murs ou Ruine de Rome

En compagnie de Françoise Lienhard, naturaliste et animatrice à l'association l'Œil Vert, enseignante de la botanique à l'Université Populaire du Grand Alès, les Bellegardais ont été conviés le lundi 29 mai, à découvrir les plantes de leurs rues. Accueillis par Michel Borelo, délégué aux espaces verts de la ville et Carine Escudier animatrice du syndicat des nappes Vistrenque, une vingtaine d'habitants ont ainsi arpenté les rues de la ville à la rencontre du mouron, de la vergerette, du séneçon, du laser, du phytolacca ou raisin des Amériques, de la cymbalaire des murs, de la pariétaire, du géranium herbe à Robert ou encore de la mauve, du chénopode blanc, de l'amarante ou de l'armoise...



*Geranium robertianum*  
ou Géranium herbe à Robert

**Certaines de ces plantes peuvent être dégustées en salades.**

C'est désormais sous un tout autre regard que les participants à cette soirée « ludo botanique des rues » regarderont ces compagnes de nos voiries et jardins après avoir découvert parfois avec étonnement et amusement, que certaines peuvent être dégustées en salades ou avaient des propriétés curatives ou apaisantes contre les piqûres d'orties ou de chenilles processionnaires.

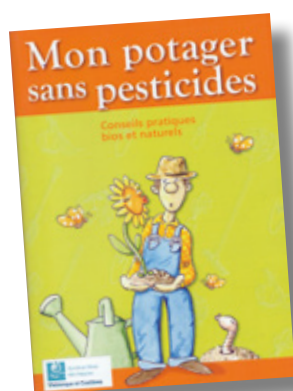
**Beau succès pour cette initiative qui sera très certainement renouvelée à une autre saison.**



# Des guides conseils pour les jardins et les potagers

Le syndicat Mixte des Nappes Vistrenque et Costières met à disposition du public deux livrets utiles "Mon potager sans pesticides" et "Mon jardin d'agrément au naturel - économe en eau et sans pesticides".

**Les jardiniers amateurs peuvent venir les retirer gratuitement en mairie et au point infos.**



## Désherber devant chez soi, un geste citoyen

Dans le cadre de la démarche obligatoire **Zéro pesticide**, les agents de la collectivité ne sont en plus en mesure d'assurer un désherbage régulier des voiries et des pieds de façade des habitations. Un appel à l'initiative de chacun pour un désherbage naturel et l'entretien des quelques mètres des limites de sa propriété est par conséquent lancé. Nous sommes en effet tous des acteurs du cadre de vie de notre ville.

### **Ne pas utiliser de produits chimiques**

L'action manuelle est la plus efficace et la plus écologique. Néanmoins des solutions naturelles existent :

- ▶ eau salée, bouillante ou non,
- ▶ eau de cuisson (pâtes, riz...),
- ▶ vinaigre blanc (1 litre pour un demi-litre d'eau).



**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Languedoc-Roussillon

**QUELLE EAU  
BUVEZ-VOUS ?  
BILAN 2016**

Ces informations sont fournies par l'Agence Régionale de Santé, en application du Code de la Santé Publique.

Gestionnaire, responsable de la distribution et exploitant :  
**Mairie de Bellegarde.**

Alimentation à partir de 3 captages :

- ▶ **source de la Sauzette**
- ▶ **source ouest route Redessan**
- ▶ **source est route Redessan**

et par une installation de traitement : reprise de Bellegarde

### Résultats bactériologie

Pourcentage de conformité des 23 valeurs mesurées :  
100%, maxi 0, GTCF/100ml. Limites de qualité :  
0 germe témoin de contamination fécale (GTCF)/100ml.  
**Eau de bonne qualité.**

### Minéralisation, dureté

4 valeurs mesurées : mini 25,6°F, maxi 36,9°F,  
moyenne 33,6°F. Référence de qualité : aucune  
**Eau très dure, très calcaire.**

Si un traitement réduisant l'entartrage des conduites (adoucisseur) a été mis en place, conserver un point d'usage non traité pour la boisson et la préparation des aliments.

### Fluor

1 valeur mesurée :  
mini 0,1 mg/l, maxi 0,1 mg/l, moyenne 0,1 mg/l.  
Limite de qualité à ne pas dépasser : 1,5 mg/l  
**Eau peu fluorée.**

Pour lutter contre la carie dentaire, un apport complémentaire médicamenteux de fluor est conseillé sauf avis médical contraire. Pour les enfants de moins de 12 ans, consulter votre médecin.

### Nitrates

23 valeurs mesurées :  
mini 20,4 mg/l, maxi 45,3 mg/l, moyenne 41,6 mg/l.  
Limite de qualité à ne pas dépasser : 50 mg/l  
**Eau présentant une teneur en nitrates inférieure à la limite de qualité. Toutefois un suivi renforcé est mis en place.**

### Pesticides

4 valeurs mesurées :  
mini 0,1 µg/l, maxi 0,1 µg/l, moyenne 0,1 µg/l.  
Limite de qualité à ne pas dépasser : 0,5 µg/l.  
**Eau présentant peu ou pas de pesticides.**

### Conclusion

**L'eau distribuée est de bonne qualité bactériologique. Les paramètres physico-chimiques recherchés sont conformes aux exigences de qualité.**

# Pourquoi ma commune se lance-t-elle dans cette démarche ?



## Pour protéger l'eau que vous buvez

L'alimentation en eau potable de la commune est assurée par le captage des sources de Sauzette, Est et Ouest de la route de Redessan ainsi que de la source Saint Jean. Les activités de surface au dessus de ces sources contribuent à modifier la qualité des eaux qui coulent dans vos robinets. Ces captages sont « prioritaires » pour restaurer la qualité de l'eau car vulnérables aux nitrates et aux pesticides.



Qui nous  
Le Syndicat des Nappes Vistrenque et Costières de la commune pour les démarches mais également pour le volet com dans l'aboutisse  
Les habitants de Bellegarde se l'étude en temp

## Pour protéger votre santé



Lorsqu'on lutte contre les **insectes**, les **champignons** ou encore l'**herbe** avec des produits chimiques, on utilise des **pesticides**. Mais leur toxicité ne se limite pas aux seules espèces que l'on veut éradiquer. Ils sont également toxiques pour l'homme et l'environnement ! Troubles de la fertilité, cancers, troubles du système nerveux, sont des maladies qui peuvent être la conséquence d'une exposition à ces produits.



## Pour protéger l'environnement

A titre d'exemple, un bouchon de stylo rempli de désherbant (1g de substance) suffit à polluer un fossé de 1m x 1m sur 10km de long, soit l'équivalent de 32 piscines municipales !!!

Lorsque l'on se dit: « **j'en mets un peu plus, ça fera plus d'effet!** » On ne croit pas si bien dire ! L'excédent de produit fera bien effet ailleurs, avec des conséquences parfois dramatiques. Certaines molécules de produits interdits depuis plus de 20 ans sont encore retrouvées dans les sols, dans les eaux, et parfois même au robinet !



Quei sera v  
En tant que citoyen Bellega différences en matière de g L'herbe sera davantage prése les fossés seront moins fau diversité, peut-être même ap sur les v  
Votre rôle est essentiel ! Le f n'est pas un signe de néglige de votre ca  
**Faites comme votre commune**

## Combien cela va-t-il coûter ?



L'Agence de l'Eau subventionne la commune pour arrêter l'utilisation des produits chimiques dans l'environnement. L'étude qui va être lancée est financée à 80% par cet organisme d'État. La commune s'acquittera de la somme de **1269€ HT**



\* Inspirez vous du livret « mon jardin d'agrément au naturel » que la commune et le Syndicat des Nappes Vistrenque et Costières ont joint à ce bulletin municipal pour **laisser tomber les phytos !**

# GARDE

## pesticide

### aidera?

que et Costières vient en aide à  
s administratives et techniques,  
communication qui joue un rôle clé  
ment du projet.

ront informés de l'avancée de  
os et en heure !

ndicat Mixte  
Nappes  
et Costières

### otre rôle?

ardais, vous apercevez des  
estion des espaces publics.  
nte, tout en étant entretenue,  
chés pour préserver la bio-  
percevez-vous des pucerons  
égétaux?  
ait de voir de l'herbe en ville  
nce, mais plus d'amélioration  
dre de vie.  
e, laissez tomber les phytos ! \*



# Objectif



# PHYTO

dans nos villes et villages

## Les étapes:

- ◆ La commune a délibéré le 12 mai 2015, le conseil municipal est partant pour l'aventure «zéro phyto»
- ◆ L'Agence de l'Eau a été sollicitée pour la demande d'une subvention (à hauteur de 80%)
- ◆ Le bureau d'études a été choisi et a déjà réalisé le diagnostic des pratiques d'entretien des espaces communaux
- ◆ Il émettra ensuite des préconisations et définira des objectifs d'entretien de ces espaces
- ◆ Viendra ensuite le temps de la remise du rapport qui apportera des solutions pérennes et durables de gestion des espaces publics aux services techniques communaux
- ◆ La dernière étape sera l'équipement de la commune en matériel alternatif pour permettre aux agents d'entretenir les espaces communaux de façon éco-responsable.

## Ce que dit la Loi

- ◆ Le 22 juillet 2015, l'Assemblée nationale adopte la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui interdit la vente en libre-service de produits phytosanitaires aux particuliers depuis le 1er janvier 2017
- ◆ A la même date, l'Assemblée interdit également la possession et l'utilisation de produits phytosanitaires par les particuliers à partir de 2019.
- ◆ Concernant les communes, la loi «Labbé» interdit aux personnes publiques (les communes, agglomérations, etc.) l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des voiries, espaces verts, forêts et promenades accessibles au public depuis le 1er janvier 2017



Vistrenque et Costières



SMD  
GARD

# L'Amistaço La Maison en Partage



**C'est le nom de « l'Amistaço » qui a été attribué au bâtiment de la Maison en Partage.**

Ce nouveau service fonctionnel depuis le 29 juin se compose de 20 logements T1 individuels qui s'articulent autour d'un espace de vie climatisé et convivial. Un animateur de vie sociale, présent en journée sur le site, accueillera et assistera au besoin les résidents. Il aura également la charge d'animer le lieu.

CCAS mairie de Bellegarde 04 66 01 09 38

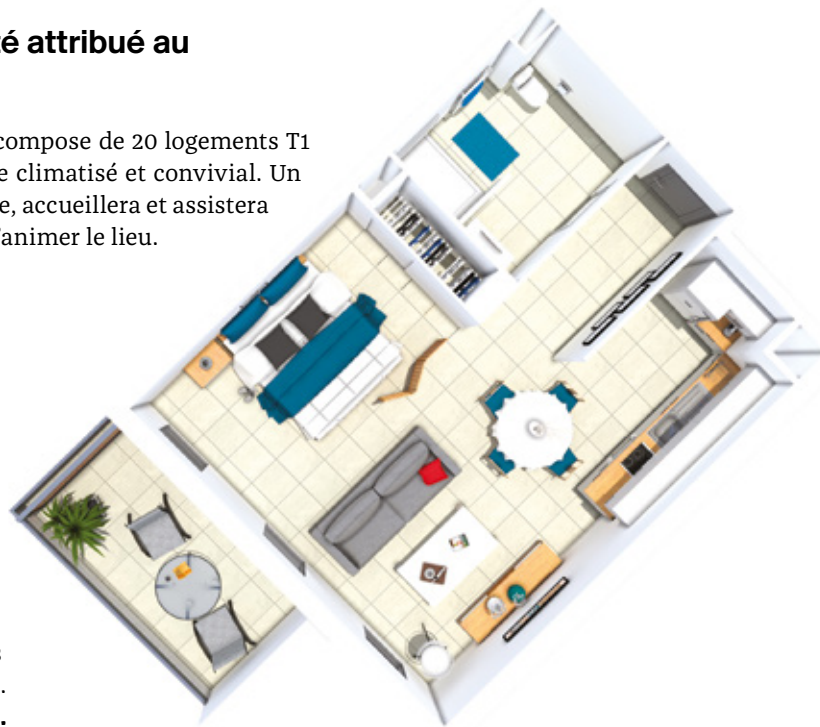
## Un logement adapté à vos besoins

- ☞ appartement de 40 m<sup>2</sup> environ,
- ☞ adapté aux personnes à mobilité réduite,
- ☞ terrasse,
- ☞ volets roulants électriques,
- ☞ douche extra-plate,
- ☞ accès sécurisé.

## Loyer prévisionnel

À partir de 495 €/mois charges et prestations incluses (hors abonnements et consommations personnelles).

**Pas de frais d'agence. Financements APL possibles.**



# Un local médical disponible

Dans la nouvelle résidence **L'Amistaço** de Bellegarde, résidence neuve de 9 logements familiaux et 20 logements pour personnes âgées, un local professionnel de 65 m<sup>2</sup> est à louer dès que possible. Idéalement situé dans la ZAC des Ferrières, face à l'école primaire, ce local neuf est à destination des professions médicales et paramédicales. Il sera loué non équipé.

**Pour toute information, contactez directement la SEMIGA**

► téléphone 04 66 04 72 30

► e-mail [antennedenimes@semiga.fr](mailto:antennedenimes@semiga.fr) à l'attention de Mme BERRIET



# Rave party Bellegarde prise en otage

29 juillet 2016, des rythmes de musique électronique envahissent les rues de la ville, jusqu'au cœur des maisons, au grand étonnement des habitants et des élus. Renseignement pris, le maire apprendra qu'il s'agit du festival de musiques électroniques "Totemystik" installé à 4 km au sud de la ville, sur la commune de Beaucaire. En continu durant 3 jours, les Bellegardais subiront les nuisances sonores de la manifestation. Y compris la nuit, pendant laquelle de nombreux habitants ouvrent leurs fenêtres pour rafraîchir leur maison écrasée par la chaleur de l'été.

**Le maire de Bellegarde interdit l'organisation sur sa commune de la manifestation Totemystik, mais craint que l'organisateur face fi une nouvelle fois des décisions administratives et des lois !**



3 février 2017, la préfecture du Gard informe le maire de Bellegarde que la nouvelle édition de la manifestation, organisée par l'association Totem production, se déroulerait cette année sur sa commune, sur un terrain privé à 1 km de la ville, les 28, 29 et 30 juillet 2017.

**Un 1<sup>er</sup> arrêté interdisant cette manifestation musicale d'envergure a été pris dès le 23 février**

**Ce premier arrêté a été complété le 8 juin par la publication d'un nouvel arrêté, disponible en pages suivantes.**

Le maire précise : « *Ce n'est pas une question de culture. Il serait d'ailleurs difficile de mettre en défaut notre ville en ce domaine. Mais il faut avouer que les puissances et fréquences sonores de ce type de manifestations sont totalement incompatibles avec le respect de la tranquillité des concitoyens. Rappelons aussi que nous sommes toujours en plan d'alerte Vigipirate avec niveau de sécurité renforcée, et qu'un rassemblement de plus 4500 personnes arrivant de la France entière, voire d'ailleurs, constitue un risque important que ne peut se permettre notre département, et encore moins notre commune* ».

Des copies des arrêtés d'interdiction ont été simultanément adressées au Préfet du Gard, au Procureur de la République, au commandant de groupement de Gendarmerie du Gard et au Commandant de la communauté des brigades de Gendarmerie de Bouillargues / Bellegarde, tout comme au gestionnaire et à l'organisateur de la manifestation ainsi qu'au propriétaire du terrain concerné.

Le recours effectué par l'organisateur auprès du tribunal administratif de Nîmes afin d'annuler l'interdiction du maire a été rejeté le 31 mars.

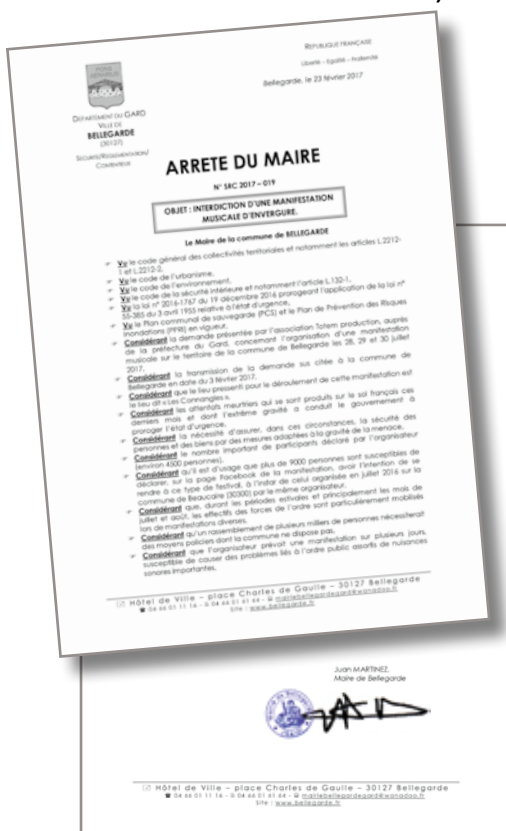
L'interdiction administrative a donc été maintenue. Néanmoins à ce jour, l'organisateur semble toujours poursuivre la vente des places pour sa manifestation à Bellegarde.

**Le maire a jugé opportun de faire part aux différentes autorités, judiciaires, administratives et policières, de son inquiétude de voir les organisateurs passer outre les décisions administratives d'interdiction, leur demandant, chacune en ce qui la concerne, de faire le nécessaire afin que la tranquillité publique et la sécurité soient respectées. Il faut souhaiter que la Préfecture et les diverses autorités soient moins clémentes envers les organisateurs et surtout avec la personne qui a mis à disposition les terrains au détriment des intérêts des Bellegardais, du respect de son bétail et de la tradition, et de notre village.**

**Une pétition est engagée**

Elle est organisée par des habitants soucieux de leur tranquillité et soutenant l'interdiction du maire.

**Le feuillet des signatures est disponible en mairie.**



Dans le souci de préserver la tranquillité des habitants de sa commune et compte tenu de l'expérience de 2016, Juan Martinez, maire de Bellegarde a pris, en date du 23 février, un arrêté municipal portant interdiction de cette manifestation.

**Un 2<sup>e</sup> arrêté interdisant cette manifestation musicale d'envergure a été pris le 8 juin**

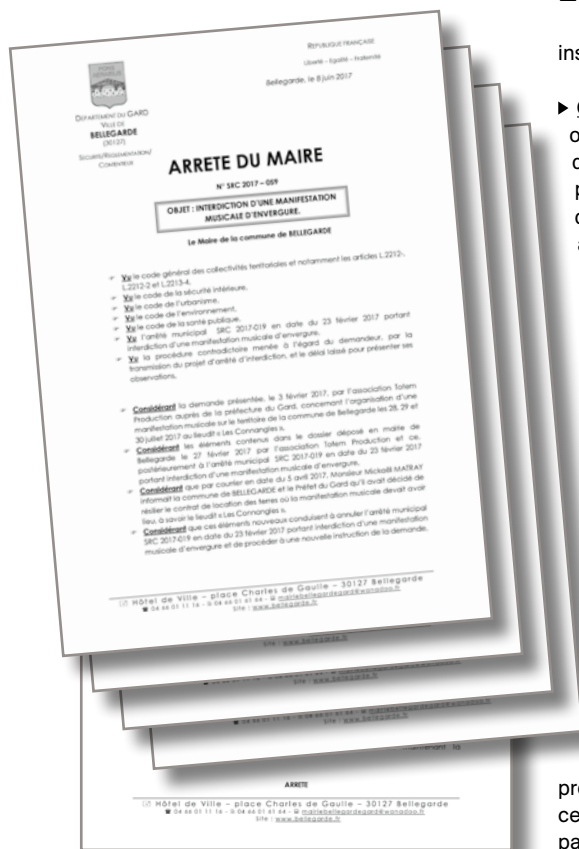
# ARRÊTÉ DU MAIRE

N° SRC 2017 – 059

## OBJET : INTERDICTION D'UNE MANIFESTATION MUSICALE D'ENVERGURE.

### Le Maire de la commune de BELLEGARDE

instruction de la demande,



► **Considérant** la demande présentée, le 3 février 2017, par l'association Totem Production auprès de la préfecture du Gard, concernant l'organisation d'une manifestation musicale sur le territoire de la commune de Bellegarde les 28, 29 et 30 juillet 2017 au lieu dit « Les Connangles »,

► **Considérant** les éléments contenus dans le dossier déposé en mairie de Bellegarde le 27 février 2017 par l'association Totem Production et ce, postérieurement à l'arrêté municipal SRC 2017-019 en date du 23 février 2017 portant interdiction d'une manifestation musicale d'envergure,

► **Considérant** que par courrier en date du 5 avril 2017, Monsieur Mickaël MATRAY informait la commune de BELLEGARDE et le Préfet du Gard qu'il avait décidé de résilier le contrat de location des terres où la manifestation musicale devait avoir lieu, à savoir le lieu dit « Les Connangles »,

► **Considérant** que ces éléments nouveaux conduisent à annuler l'arrêté municipal SRC 2017-019 en date du 23 février 2017 portant interdiction d'une manifestation musicale d'envergure et de procéder à une nouvelle

► **Considérant**, en premier lieu, que les organisateurs ne démontrent pas disposer de l'autorisation du propriétaire des parcelles où la manifestation est envisagée d'occuper lesdites parcelles, contrairement aux indications portées sur leur dossier de demande, lequel étant dès lors insincère,

► **Considérant**, en deuxième lieu, le nombre important de participants déclarés par l'organisateur (environ 4500 personnes) et le fait que le page Facebook annonçant l'évènement sous le nom « Totemystik Festival 2017 » annonce au 26 mai 2017 la participation de 5.133 personnes et 12.088 personnes se disant intéressées,

► **Considérant** que, durant les périodes estivales et notamment au mois de juillet, les effectifs des forces de l'ordre (police et gendarmerie) sont particulièrement mobilisés lors des manifestations diverses, et notamment le salon taurin de la commune de BEAUCAIRE, située à l'immédiate proximité, qui rassemble chaque année à cette période entre 8000 et 12000 personnes par soir,

► **Considérant** que les effectifs de la police municipale de BELLEGARDE, qui ne compte que trois agents, sont dans l'incapacité d'assurer la sécurité d'un tel évènement musical d'ampleur, alors que, de surcroît, ils sont déjà appelés à intervenir sur la période considérée pour les manifestations suivantes :

- Challenge d'été pétanque (mêlée/ démêlée) Sociétaire
- Pétanque souvenir Salomon Max triplette mêlée A / B

► **Considérant** que l'organisation concomitante de ces manifestations ne permet pas une mobilisation adéquate des forces de l'ordre, tant municipales que nationales, en nombre suffisant, alors, de surcroît, que la période d'état d'urgence actuelle nécessite un renforcement des dispositifs policiers entourant ce type de manifestations, et que l'ordre public et la sécurité des 4.500 personnes attendues, a minima, ne sauraient sérieusement être assurées par les quelques agents de sécurité privée prévus par les organisateurs,

► **Considérant** qu'ainsi la Commune comme l'Etat ne sont pas en mesure de mobiliser des moyens humains pour assurer la sécurisation de la manifestation projetée par l'Association TOTEM PRODUCTION ;

► **Considérant**, en troisième lieu, que les accès aux parcelles concernées se font par des chemins de terre dont les abords sont dépourvus de tout éclairage public, et dont la topographie ne permet pas un afflux important de véhicule dans des conditions de sécurité satisfaisantes (chemins de terre étroits (largeur maximale de 4 mètres), en mauvais état (trous jusqu'à 80 centimètres de profondeur),

► **Considérant**, de plus, que le Président de l'Association syndicale libre des CORREGES, gestionnaire du chemin dit des CORREGES, s'oppose à ce que ledit chemin soit utilisé en qualité de voie d'accès pour cette manifestation organisée par TOTEM PRODUCTION fin juillet 2017, indiquant être prêt « à matérialiser des interdictions voire des obstacles faisant état de la fermeture de cette voie au public » (attestation du 24 mai 2017) ;

► **Considérant**, de surcroît, que les accès et sorties se font par des voies publiques et privées qui débouchent sur des routes départementales (D38, D15, D6113 – classée niveau 1 et supportant 12.500 véhicules/jour), lesdits accès n'étant pas adaptés au passage de nombreux véhicules (en termes de dimensions, de visibilité et d'insertion dans la circulation) et générant ainsi un risque important pour la sécurité routière sur les routes départementales en question ;

► **Considérant**, en quatrième lieu, que la Commune de BELLEGARDE connaît, en période estivale, des épisodes de sécheresse successifs engendrant des restrictions d'eau ; qu'ainsi, le Préfet du Gard a pris l'été dernier un Arrêté instaurant des mesures de limitation provisoire des usages de l'eau (Arrêté en date du 6 juillet 2016), qui a plus particulièrement touché la Commune de BELLEGARDE ; qu'en outre, le Syndicat des Nappes Vistrenque et Costières a, l'été dernier également, prévenu la Commune des graves difficultés d'approvisionnement en eau, demandant la prise d'un Arrêté municipal de limitation des usages de l'eau,

► **Considérant** que les parcelles concernées sont alimentées par une canalisation d'un diamètre de 32mm ne permettant pas un débit suffisant pour alimenter la manifestation organisée par l'Association TOTEM PRODUCTION,

► **Considérant** que la borne-incendie la plus proche est située à environ 800 mètres à vol d'oiseau, ne donnant pas, de fait, des conditions satisfaisantes de sécurisation en cas d'un besoin d'eau important nécessitant

## Le combat juridique

un débit suffisant permettant d'assurer la défense incendie de la manifestation organisée par l'Association TOTEM PRODUCTION,

► **Considérant** que ces éléments ne permettent pas la sécurisation de l'approvisionnement en eau de la Commune si une manifestation d'une telle ampleur devait avoir lieu ;

► **Considérant**, en cinquième lieu, que la manifestation prévue est située en zone inondable aléa fort F-NU du Plan de Prévention des Risques d'Inondation sur la commune de BELLEGARDE, qui prohibe tout rassemblement prolongé de personnes puisque s'opposant par exemple à la création de campings ou parcs résidentiels de loisirs, ou encore d'aires d'accueil des gens du voyage,

Considérant que l'existence d'un risque fort pour la sécurité des personnes présentes du fait de crues du Rhône,

► **Considérant** que cette inondabilité forte s'oppose à la présence continue sur trois jours de milliers de personnes, sur des parcelles en terres à l'accès difficile ;

► **Considérant**, en sixième lieu, que les parcelles concernées se situent en zone agricole du Plan Local d'Urbanisme (PLU) dont le règlement interdit toute occupation, installation ou construction qui ne seraient pas en lien avec l'activité agricole, et prohibe notamment les rassemblements de personnes tels que les campings et terrains de stationnement de caravanes, les caravanes isolées et les habitations légères de loisirs, ainsi que les parcs résidentiels de loisirs,

► **Considérant** que la manifestation prévue, de par son ampleur, contrevient aux règles d'urbanisme ;

► **Considérant**, en septième lieu, que la manifestation prévue est située entièrement dans le périmètre de la zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) CAMARGUE GARDOISE ((Identifiant national : 910011531) comprenant plusieurs espèces protégées et susceptible d'être fortement dégradée par un apport aussi massif de population et de véhicules ;

► **Considérant**, en huitième lieu, la présence de manades et de taureaux en liberté sur des parcelles situées à l'immédiate proximité des parcelles concernées par la manifestation projetée par l'Association TOTEM PRODUCTION (voir plan joint) créant ainsi un risque important pour la sécurité des personnes présentes, en particulier si elles sont alcoolisées,

► **Considérant**, de surcroît, que ce risque est d'autant plus important que plusieurs rapports d'information, dressés par la police municipale de BELLEGARDE, font état

de divagations répétées de taureaux de Camargue appartenant à Monsieur MATRAY Mickaël, gérant des parcelles concernées, et que ce dernier a fait l'objet d'un Arrêté n°SRC 2016-094 en date du 5 décembre 2016, portant interdiction de remiser des taureaux de type Camargue sur des parcelles non sécurisées à cette fin ; qu'il a été encore constaté par la police municipale le 19 mai 2017 que Monsieur MATRAY ne respectait pas cette interdiction et que ses animaux divaguaient sur des parcelles attenantes ;

► **Considérant** qu'il appartient au maire de prendre les mesures nécessaires, adaptées et proportionnées pour interdire la tenue de grands rassemblements de populations sur le territoire de sa commune, qui porterait atteinte à la sécurité, à la sûreté, à la salubrité et/ou à la tranquillité publiques,

► **Considérant** que, dans ces circonstances, ce rassemblement est de nature à provoquer des troubles graves à l'ordre, à la sécurité, la salubrité et à la tranquillité publics, sans qu'il existe d'autres mesures moins contraignantes susceptibles d'en permettre la préservation tout en maintenant la manifestation,

### ARRETÉ

**ARTICLE 1 :** La manifestation, prévue par l'Association Totem production les 28, 29 et 30 juillet 2017 sur la commune de Bellegarde, au lieu-dit « Les Connangles », est interdite.

**Article 2 :** Monsieur le Commandant de la communauté de brigades de gendarmerie de Bouillargues / Bellegarde, Monsieur le Directeur Général des Services de la commune et tous les personnels placés sous leurs ordres seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de veiller à l'exécution du présent arrêté.

**Article 3 :** Le présent arrêté annule et remplace l'Arrêté n°SRC 2017-019 en date du 23 février 2017.

**Article 4 :** Le présent arrêté sera affiché en Mairie, notifié au demandeur et ampliation en sera adressée à :

- La préfecture du Gard,
- La communauté de brigades de Gendarmerie de Bouillargues / Bellegarde,
- La Police Municipale de Bellegarde.

*Le présent arrêté sera notifié au demandeur et pourra, conformément aux dispositions du code de justice administrative, faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou dans le délai de deux mois à partir de la réponse de l'administration si un recours administratif a été déposé.*

Juan MARTINEZ,  
Maire de Bellegarde.

### 3 février

► La commune apprend, par la préfecture, que le manadier Matray a conclu un contrat visant à l'accueil d'une rave party sur ses terres au lieu-dit les Connangles les 28, 29 et 30 juillet 2017.

### 22 février

► Le Maire informe la propriétaire des terres (le manadier n'est que gestionnaire) lui faisant part de son opposition à la tenue de la manifestation.

### 23 février

► Le Maire prend un arrêté municipal interdisant la manifestation.

### 24 février

► L'arrêté est notifié au manadier  
► Le Maire informe le préfet de son action et demande que la force publique soit réquisitionnée dans le cas où les organisateurs passeraient outre l'interdiction (comme en 2016 sur la commune de Beaucaire). Un courrier similaire est adressé au commandant du groupement de gendarmerie Départementale

### 31 mars

► L'organisateur engage une procédure de recours devant le tribunal administratif. Le recours est rejeté.

### 5 avril

► Le manadier adresse à l'organisateur un avis de résiliation du contrat. Dont copie au maire et au Préfet.

### 9 mai

► Le manadier conclut un nouveau contrat avec l'organisateur de la rave Party

### 24 mai

► L'organisateur engage une nouvelle procédure devant le tribunal administratif visant à annuler l'arrêté d'interdiction du maire

### 29 mai

► Le maire notifie à l'organisateur qu'un nouvel arrêté municipal en cours de rédaction annulera et remplacera l'arrêté faisant l'objet d'une requête en annulation.  
► Ouverture d'une pétition de riverains et d'administrés contre l'organisation de la manifestation.

### 8 juin

► Publication du nouvel arrêté du maire qui maintient et renforce l'interdiction d'organisation de la manifestation. Copie à l'organisateur, préfet, manadier

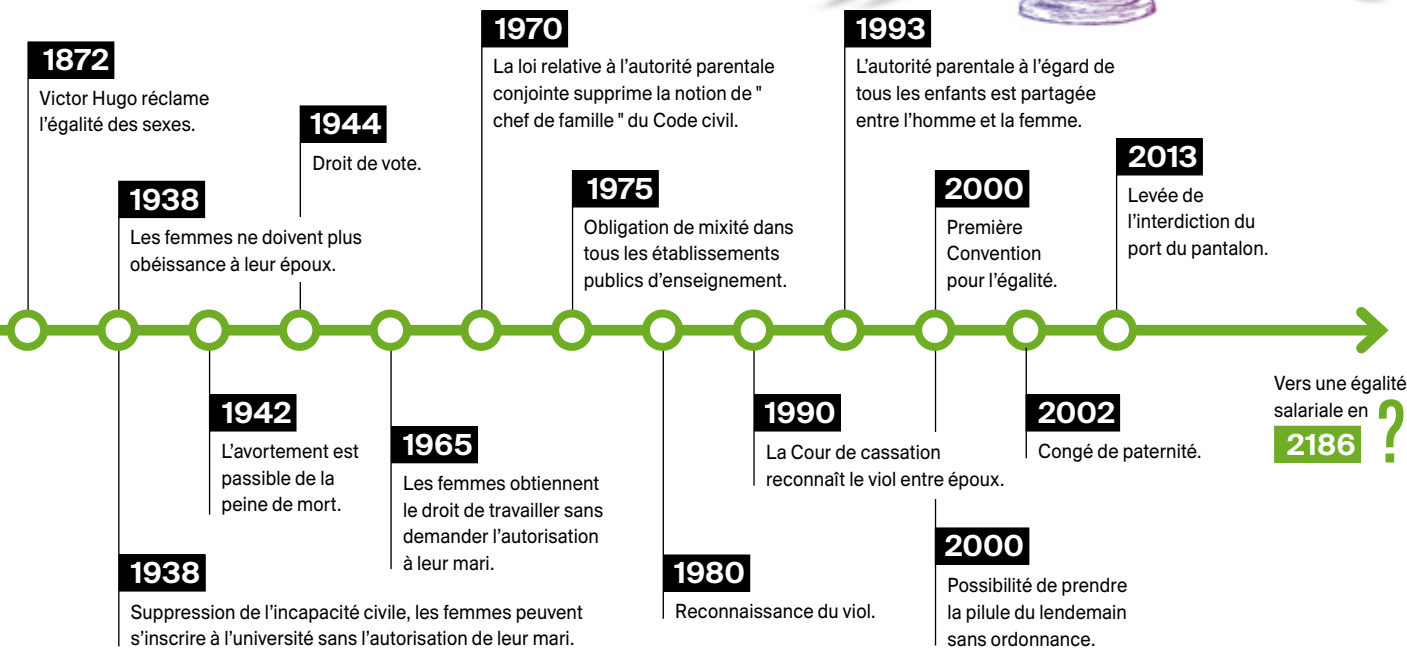
### 16 juin

► Le recours engagé par l'organisateur pour annulation de l'arrêté du maire est rejeté.

**Le tribunal clôt le dossier estimant que l'interdiction du maire est tout à fait légale.**

# Citoyenneté

## La question de l'égalité femme-homme



## Pourquoi les Femmes gagnent moins que les mecs ?

Les hommes gagnent en moyenne 23,5 % de plus que les femmes à poste égal.

Autrement dit, si on reporte cette inégalité sur l'année comme l'ont fait Les Glorieuses, **les femmes travaillent pour du beurre à partir du 7 novembre, 16h34 et 7,5 secondes** jusqu'au 31 décembre. Et demain, on est quoi ? Ça va en faire des CP les girls !

**La réduction des inégalités des salaires est quasi en panne depuis 1990.**

Alors que les nanas font plus d'études que les mecs et qu'une loi interdit les différences salariales. Il est où le

loup ? La réponse à ça, c'est toujours un "oui mais". "Oui, mais est-ce qu'on tient compte du fait que les femmes sont plus nombreuses à faire des p'tits boulots ? Oui, mais est-ce qu'on n'oublie pas qu'elles prennent des congés mat' ? Oui, mais est-ce qu'on sait que les meufs négocient moins leur salaire ? Ce qui leur ferait perdre 390 000 euros en moyenne selon une étude citée par List et Leibbrandt. Alors ça y est, c'est gravé dans le marbre ? Y'a plus qu'à se tatouer une moustache ? »

**Non. Pas si vite papillon. Car 11 % des écarts de salaires entre les deux sexes sont inexplicables et**

**relèvent d'une discrimination pure et dure.**

À Wall Street, les mieux payés sont des nanas. C'est bien que c'est possible. La France est encore à la masse avec son 132<sup>e</sup> rang au classement mondial de l'égalité de salaire entre femme et homme pour un travail similaire. Et si on ne fait rien, on vous laisse calculer l'âge que vous aurez quand une femme gagnera autant qu'un homme. A priori, on sera tous 20 pieds sous terre.

**LE SALON DES DAMES**  
Égalité femme-homme.  
Monde du travail



# Métiers à pantalons contre métiers à robes

En France, on ne compte que 8 métiers réellement mixtes, bravo à l'infographie et aux kinés. Pour le reste, pas de parité.

On compte toujours plus de cravates chez les PDG, plus de jupons, dans les services. On ne vous apprend rien. Tout le monde n'est pas Christine Lagarde.

**S'intégrer au monde passe par le langage, or quand tout est écrit au masculin comment une petite fille peut-elle se projeter dans l'avenir ?**

"UN cadre, UN ministre, UN écrivain". D'emblée, les dés sont pipés.

Et si un métier masculin est investi par le féminin, il voit sa fonction rapetisser : Yves Saint-Laurent est un grand couturier, Yvette est couturière, le boulanger, fait le pain, la boulangère, bonne pâte, le vend. Et cette dépréciation par le féminin vient s'étendre sur des métiers dont les femmes ont longtemps été

excluses : prof, médecin. Des jobs qui voient soudainement leur salaire et leur statut diminuer avec la féminisation. Les positions les plus élevées resteraient ainsi inaccessibles aux femmes, condition sine qua non pour éviter la baisse de prestige. Ça pue. **Sauf pour les avocats. Ils ont toujours été en robes. Pour "savoir mentir comme les femmes" dirait Guitry.** Un métier de cravate en jupon qui a permis grâce au costume l'intégration des femmes sans dévalorisation de la fonction. 52,6 % des avocats sont des femmes en 2016. Une robe qui raye le parquet en somme.

LE FIGARO

Métiers à pantalons contre métiers à robes



**"La femme serait vraiment l'égale de l'homme le jour où, à un poste important on désignerait une femme incompétente."**

Françoise Giroud

## Débats citoyens Réunions de quartiers

Dans le Vivre Bellegarde de mars, l'élue déléguée à la Citoyenneté, Aurélie Munoz, avait fait part de sa volonté de rencontrer les habitants lors de réunions de quartier. Dans cette démarche, un calendrier de rencontres a été planifié à partir de septembre 2017.



### 6 réunions sont déjà prévues

En fonctions des conditions climatiques ou autres évènements, ces rencontres pourront être déplacées en un autre lieu et une autre date.

- 1 21 sept. 2017 18h30 Place de la Mairie
- 2 28 sept. 2017 18h30 Place Saint Jean
- 3 26 oct. 2017 18h30 aux Services techniques
- 4 2 nov. 2017 18h30 Musée de l'eau
- 5 9 nov. 2017 18h30 salle communale de la Maison en Partage
- 6 16 nov. 2017 18h30 salle des Cigales

**Avant les réunions, n'hésitez-pas à communiquer vos questions à l'élue afin qu'elles soient étudiées en amont.**

Indiquer la mention « Question pour rencontre-débat citoyen » ainsi que vos nom, prénom et adresse (pour connaître le quartier dont il s'agit) et bien entendu votre question. Déposez le tout à l'accueil en mairie.

Les questions anonymes ne seront pas prises en compte.

# Vol d'un défibrillateur

**Triste constat fait fin mai par Michel Bressot, adjoint à la sécurité, : un des défibrillateurs publics a été volé.** Rappelons que l'objectif de cette mise à disposition est de permettre à quiconque de sauver une vie en cas d'extrême urgence. En cas d'accident cardiaque, toute intervention se compte en minutes pendant lesquelles l'utilisation d'un défibrillateur peut faire toute la différence. Sa présence est vitale et il est nécessaire de pouvoir compter dessus. Dommage que certains l'oublient.

**Les défibrillateurs sont là pour sauver des vies**



## FNACA

Le 46<sup>e</sup> congrès départemental et régional de la FNACA Gardoise s'est déroulé le 27 mai à Nîmes, auquel ont participé les représentants de la section locale.



Au premier plan M. PANICUCCI, Président de la FNACA Bellegardaise et son épouse, et M. PAULY Bernard, Secrétaire, et plusieurs anciens combattants et leurs dames.

## CONCEPTION TRAVAUX



Construire sa maison est le rêve de tous, choisir les bons interlocuteurs pour le réaliser n'est pas toujours aisé. Marc Dobis est à votre disposition. Après 17 années passées au service de la défense nationale, et après de nombreuses missions à l'étranger, il s'est installé à Bellegarde et a souhaité renouer avec la vie professionnelle civile. Sa rigueur, complétée par des formations approfondies dans la construction, lui a permis de créer sa société. En liaison avec des artisans agréés et sûrs, il peut constituer le partenaire privilégié pour la construction de votre maison ou tout type de travaux la concernant. S'appuyant sur le réseau national de conseillers en travaux Infinity Travaux, il bénéficie de tarifs avantageux sur certains produits BTP (maison à ossature bois, piscine forme libre en résine, photovoltaïque français, menuiserie de haute qualité...). Du projet, à l'étude de son financement jusqu'aux travaux, ses compétences et son réseau sont à votre disposition.

06 16 99 18 17 ✨ mdobis@infinitytravaux.fr

## ÉNERGÉTIQUE HUMAINE

Installée dans notre commune depuis février, Sylvie Maraval propose sur rendez-vous, au 8 rue Pasteur, ses compétences en Auriculothérapie. Entre sa vie professionnelle bien remplie passée autour des soins du corps et l'éducation de ses trois enfants, ce n'est que tardivement qu'elle a enfin pu se former à cette technique de réflexologie qui l'a toujours passionnée. Après 4 années de formation à l'école de médecine traditionnelle chinoise Lü Mén, la voici aujourd'hui apte

à exercer. L'auriculothérapie peut améliorer nombreux maux (douleurs de dos, insomnie, système digestif, maux de tête, problèmes articulaires et musculaires...). S'adressant à tous les âges, elle peut venir en complément de traitements de médecine traditionnelle.



**Energétique Humaine**

Auriculothérapie  
Ventouses - Accupression

RDV au 8 rue Pasteur - 07 82 97 93 92

## PIZZA DES MOULINS

Depuis le 1<sup>er</sup> mai, du lundi au dimanche (jeudi excepté) de 18h à 22h, un nouveau pizzaiolo propose ses services au parking du Cimetière. Stéphane Quartieux propose aussi des paellas traditionnelles (ou hallal) en portions à emporter, en assiettes à déguster sur place ou à la commande en poêlé de 8 à 50 parts.



Commandes 06 58 10 74 29 / 06 99 23 29 25

## PENSION DE CHEVAUX ET CENTRE AU MAS DE ROM

Monitrice diplômée d'état en équitation, Anaïs Champetier propose depuis le 1<sup>er</sup> juin un service de pension de chevaux au Mas de Rom où elle loue une partie des écuries. Elle assure également des cours d'équitation et des stages.

Anaïs Champetier 06 263733 46

DEPUIS 2009

# BELLEGARDE

# MECANIQUE

RÉPARATION TOUTES MARQUES

- ✓ VIDANGE AVEC HUILE YACCO HOMOLOGUÉE CONSTRUCTEUR
- ✓ VIDANGE BOITE AUTO
- ✓ REGLAGE PHARES
- ✓ PLAQUETTES DE FREINS
- ✓ DISTRIBUTION
- ✓ EMBRAYAGE
- ✓ PNEUMATIQUE (montage et équilibrage)
- ✓ ECHAPPEMENT
- ✓ ROULEMENT
- ✓ PIECES BOSCH uniquement
- ✓ MAIS EGALEMENT:  
VALISE (remise à 0 des compteurs lors des entretiens)

**OUVERT**  
DE 8h à 12h  
&  
14h à 18h  
samedi sur RDV

- ✓ PARALLELISME A PARTIR DE 60€TTC
- ✓ NETTOYAGE CIRCUIT D'ADMISSION 60€TTC
- ✓ NETTOYAGE POMPE HAUTE PRESSION ET INJECTEUR 59€TTC
- ✓ NETTOYAGE FILTRE A PARTICULES ( echappement ) 150€TTC
- ✓ ENTRETIEN CLIMATISATION 60€TTC
- ✓ PLAQUE IMMATRICULATION 18€TTC l'unité
- ✓ ENTRETIEN CLIM + TRAITEMENT ANTIBACTERIEN  
+ FILTRE Hab (à partir de 89€TTC)

EQUIPÉ MACHINE  
BARDAHL  
( PUB TV )

### CLUB DES CIGALES

**Le club des Cigales c'est aussi un service de transport pour ses adhérents.**

Avec le concours du CCAS qui met à la disposition du club son minibus, un service de navette a pu être mis en place. Les responsables du club, peuvent venir vous chercher à domicile, pour vous permettre de participer aux activités hebdomadaires.

**Et le club des Cigales, c'est bien sûr des activités nombreuses et variées.**

Certaines sont hebdomadaires (ateliers gym et mémoire, petits lotos, chants...), et d'autres s'effectuent au gré des saisons et des opportunités (séjours, repas, sorties, kermesse et préparation vente d'oreillettes...). Toutes ces activités se déroulent toujours dans la convivialité.

Jean-Paul Dubois Président du Club des aînés  
04 66 01 15 55 / 06 70 34 53 81



## ENFANTS ET JEUNES

### La sécurité dans les écoles

Dans le cadre de la protection des écoles et la sécurité des enfants face aux risques attentats, la commune a mis en place de nouveaux moyens d'alerte et dispositifs de sécurité dans chacune des écoles publiques. Cet investissement de 20 000 € réalisé en concertation avec la Gendarmerie, l'Inspection académique, les enseignants et le personnel communal porte sur deux installations.

#### Des sirènes dans la cour des écoles

D'un ton différent de celles des alarmes incendie, elles permettent de signaler toute intrusion à risque au sein de l'école et d'engager des mesures de protection des enfants par confinement ou évacuation. Chaque professeur a été doté d'un équipement permettant de déclencher l'alarme.

#### Des portiers avec caméra aux accès des services périscolaires et de l'accueil de loisirs

Ces équipements permettent d'identifier au préalable les personnes et les autoriser ou non à accéder aux locaux.

# Médiathèque

La médiathèque Frédéric Mistral propose depuis le début de l'année des ateliers aux écoles de la commune. Dans ce cadre, les enfants d'une classe de l'école Batisto Bonnet ont pu fabriquer :

- ▶ Une carte postale mail art que les élèves ont envoyée à leurs correspondants de Marie-Galante.
- ▶ Une bande dessinée à partir d'un document étudié en classe.
- ▶ Un animal imaginaire en papier mâché. Thème choisi par l'enseignante.

Médiathèque 04 66 01 13 62



## Des ateliers pour les écoles



## À la découverte du Grand Nord École Henri Serment

Durant plusieurs semaines les élèves de l'école Henri Serment ont voyagé dans le Grand Nord en suivant le périple d'un musher<sup>1</sup> français, Sébastien dos Santos Borges. Ce sportif, photographe aventurier explore depuis plus de 20 ans les froideurs de la planète. Il est le seul à avoir accompli le tour du monde par les cercles polaires. En février 2017, il était l'un des 24 participants de la Yukon Quest, une course internationale de chiens de traîneau de 1648 km à travers le Grand Nord canadien et l'Alaska. Reliant Fairbanks à Whitehorse, elle est réputée pour être la plus difficile au monde. Grâce à la magie d'internet, loin des -50°C du Grand Nord, les élèves de Bellegarde ont pu suivre et encourager jour après jour le musher, tout en découvrant ces vastes contrées glacées et sauvages. Le 30 mai, une surprise attendait les enfants. Le musher était là en personne, accompagné de sa handleuse<sup>2</sup>, de ses 24 chiens et de tout son matériel. Une rencontre qui a permis de répondre à beaucoup de questions posées par les enfants. Mais les vedettes ont bien entendu été les chiens.



(1) musher, meneur de chien de traîneau  
(2) handleuse, assistante du musher et la "nounou" des chiens

## Jeanne d'Arc Une école de tous les projets

**À l'heure où la fin de l'année pointe le bout de son nez, l'école Jeanne d'Arc continue d'enchaîner les projets.**

**Le 17 mars** l'ensemble des élèves a présenté un magnifique spectacle de cirque sous le grand chapiteau installé derrière l'école. Des tout-petits d'à peine deux ans et demi aux plus grands de CM2, tous ont enchanté les familles et étonné par leurs prouesses. Ce spectacle venait clore quinze jours d'ateliers et une semaine de classe autour du thème du cirque pour les plus grands. Au mois de juin toute l'école est d'ailleurs invitée par l'Association de parents d'élèves à une grande journée cirque avec spectacle et ateliers.

**En avril**, une matinée course autour du lac a été organisée par la Foulée Bellegardaise.

**Au mois de mai**, trois journées banalisées sans cartable ont permis aux enfants de vivre autrement l'école grâce à des ateliers, des visites et des spectacles. Ces temps forts s'organisent autour de pédagogies innovantes

comme celle des Intelligences multiples ou de la Coopération inspirées de la pédagogie québécoise.

**Samedi 20 mai**, les élèves ont présenté leur travail de chants lors d'une audition à l'église de Bellegarde avec la participation de la chorale « La Cantilène ». Un beau moment intergénérationnel !

**Les 16 et 17 juin** notre fête de kermesse clôture une année riche en projets. Ce temps festif a rassemblé dans la cour de l'école les familles, l'équipe péda-

gogique, anciens élèves et associations autour du toujours très réussi spectacle des enfants.

Grâce à une équipe dynamique, organisée autour de projets fédérateurs, guidée par la volonté de mettre une belle énergie au service des plus jeunes, soutenue par des familles engagées à nos côtés, les effectifs ont augmenté depuis ces dernières années.

 [www.ejda30.fr](http://www.ejda30.fr)



## École Batisto Bonnet

Les élèves de CM1 de la classe de Mme Colas ont découvert les joies de la montagne lors de leur séjour en classe de neige au mois de janvier. Au programme : ski, découvertes des traces des animaux et cascades ! De retour à Bellegarde, nos jeunes skieurs sont allés lire et raconter des histoires aux enfants de Petite et Moyenne sections de l'école Philippe Lamour. Si le trac était au rendez-vous devant le jeune public très à l'écoute, chaque enfant a joué à la perfection son personnage.





# LPS

## Votre Papeterie à Bellegarde

**POUR UNE RENTRÉE 2016 - 2017 SANS SOUCIS  
PRÉPARATION DE TOUTE LISTE SCOLAIRE**

**Déposez votre liste au magasin**

**Fournitures de bureau**

**Photocopies N&B-couleurs A4-A3**

**FAX envoi-réception**

**Tampon Trodat et Colop**

**Photos d'identité**

**Cadeaux enfants**

**Maroquinerie**

**Reliure**

**Plastification de document A4-A3**

**LPS. Librairie Papeterie Services, 18 rue de la République  
30127 BELLEGARDE. Tél. 04 66 01 68 32**



Au même titre que l'Accueil de Loisirs pour les 3 à 12 ans, la Maison des Jeunes de Bellegarde est un espace éducatif communal qui vise l'enrichissement des jeunes, que ce soit sur le plan individuel ou collectif.

Le service est installé au **234 avenue des Arènes**, face au boulodrome. Il accueille, moyennant l'acquiescement d'une cotisation<sup>1</sup>, **les jeunes âgés de 11 à 17 ans** (à partir de l'entrée en 6<sup>e</sup>) domiciliés à Bellegarde ou sur les communes alentours.

(1) tarif 15 € pour Bellegarde, 20 € extérieurs.

### Horaires

La Maison des Jeunes est ouverte :

- ▶ les mercredis et samedis de 14 h à 19 h ;
- ▶ pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, sauf à Noël et les matinées des deux dernières semaines d'août). Attention ces horaires ne sont pas figés et peuvent varier en fonction des programmes d'activités (journée d'animation complète, veillées, mini camps, séjours...)

### L'action éducative de la MdJ s'appuie sur plusieurs finalités

- ▶ Proposer des loisirs de qualité dans un cadre sécurisé et un encadrement diplômé.
- ▶ Permettre la découverte de pratiques variées.
- ▶ Développer les capacités d'adaptation des jeunes.
- ▶ Favoriser l'autonomie, le travail en coopération et le sens des responsabilités.
- ▶ Développer le respect de l'environnement, qu'il soit humain, matériel ou naturel.
- ▶ Favoriser la tolérance et l'expression de la solidarité.

### Plus qu'un simple lieu de « consommation d'activités et de loisirs »

La démarche est avant tout la recherche d'une implication des jeunes. La MdJ est donc aussi un lieu de mise en place de projets où les jeunes peuvent s'investir en tenant compte de différents paramètres (budget, moyen de locomotion, choix et recherche d'activités...).

### Un accueil sous 2 formes

- ☛ **un accueil informel** Ouvert à tous les adhérents, essentiellement prévu pour des échanges, des jeux de société, vidéo, billard, ping-pong... mais également pour les préparations de futurs projets.
- ☛ **un accueil dans le cadre d'activités programmées** Soumis à inscription et avec un nombre de places limité.

**la MdJ est un lieu convivial où chacun trouve sa place, un lieu où l'on est écouté, où tout le monde apprend à vivre ensemble tout en s'amusant, et où l'on est accompagné jusqu'à l'âge adulte.**



# De nombreuses activités sont proposées

Les programmes d'activités sont publiés 2 à 3 semaines avant les vacances et sont disponibles sur le site de la ville, la page Facebook de la Maison des Jeunes, affichés au PIJ ainsi qu'à la mairie et également envoyés par mail à chaque jeune adhérent à la MdJ. Pour plus d'équité, une fiche d'inscription aux activités est jointe programme. Tous les jeunes ont donc la même information, à eux de s'organiser à temps pour s'inscrire aux activités de leurs choix dans les délais.

## PLEINE NATURE

- ▶ accrobranche
- ▶ via ferrata
- ▶ spéléo
- ▶ stage secourisme en mer
- ▶ journée à la mer
- ▶ stage d'équitation
- ▶ randonnée aquatique
- ▶ canyoning
- ▶ course d'orientation
- ▶ stage de pêche
- ▶ camping
- ▶ escalade
- ▶ stage de voile
- ▶ rando VTT
- ▶ canoë

## ACTIVITÉS D'ACCUEIL

- ▶ babyfoot
- ▶ console de jeu
- ▶ jeux de société
- ▶ billard...

## SOIRÉES

- ▶ veillée jeux de société
- ▶ veillée fureur
- ▶ soirée filles
- ▶ soirée « Casino »
- ▶ soirée « Cluedo »
- ▶ boowling
- ▶ soirée cinéophile
- ▶ soirée « vendredi tout est permis »
- ▶ soirée NBA
- ▶ soirée Ligue des Champions,
- ▶ soirée avec club de jumelage

## CULTURELLES

- ▶ visite du château d'If
- ▶ camp des Milles (camp de déportation)
- ▶ grands jeux inspirés de « Pékin express » permettant de découvrir différentes villes (Bellegard' express, Arl'express, Nim'express)
- ▶ festival d'Avignon et spectacles
- ▶ visite de manades
- ▶ visite de Carcassonne

## SPORTS

- ▶ stage multisports
- ▶ laser-game
- ▶ bowling
- ▶ ultimate
- ▶ escrime
- ▶ tir à l'arc
- ▶ basket
- ▶ foot en salle
- ▶ patinoire
- ▶ piscine
- ▶ paintball
- ▶ skate park
- ▶ buble bump
- ▶ séjour ski (4 jours)
- ▶ base ball
- ▶ trampoline
- ▶ mini golf

## ÉVÈNEMENTS

- ▶ festival et salon du jeu
- ▶ Japan expo
- ▶ lord of the geek
- ▶ Mangame
- ▶ Fise
- ▶ matchs de foot, hand, tennis
- ▶ concerts
- ▶ OK Corral
- ▶ Aqualand
- ▶ Port Aventura
- ▶ Paris Game Week

## DIVERS

- ▶ initiation aux techniques d'animation BAFA
- ▶ grand jeux
- ▶ tournois divers (Fifa, Mario kart, ping pong, tennis ballon...)
- ▶ escape room
- ▶ jeu de rôle

## MANUELLES

- ▶ fusée à eau
- ▶ stage de dessin
- ▶ atelier de mode
- ▶ atelier déco
- ▶ restauration de meuble
- ▶ atelier graff
- ▶ pixel art
- ▶ atelier de cuisine
- ▶ atelier création

## MULTIMÉDIA ET SCIENTIFIQUES

- ▶ stage radio
- ▶ réalisation d'un court métrage
- ▶ initiation photo
- ▶ light-painting
- ▶ cinéma
- ▶ stage autour du cinéma
- ▶ atelier DJ
- ▶ stage multimédia
- ▶ micro fusées





### 1 SYLVAIN

**Directeur MdJ** + TAP du vendredi de l'école B. Bonnet

En charge de l'administration et de l'encadrement des animateurs et des animations

**DIPLÔMES** BAFA + BEATEP option sociale et vie locale + Surveillant de baignade + 1<sup>er</sup> secours

### 2 MANON

**Directrice adjointe**

En charge de l'administration et encadrement des animateurs et animations

**DIPLÔMES** BAFA + BPJEPS Loisirs tout public + Surveillant de baignade + 1<sup>er</sup> secours

### 3 LALO

**Animatrice MdJ** + service périscolaire et TAP du vendredi

En charge de l'animation, elle seconde également Manon au niveau de la direction de la MdJ lorsque Sylvain est absent

**DIPLÔMES** BAFA + BAFD stagiaire



## Une équipe d'encadrement

Pour rappel : les jeunes ne sont jamais livrés à eux-mêmes. Un encadrement permanent sur la structure et ses activités est assuré par un personnel qualifié.

### 4 KÉVIN

**Animateur MdJ et chauffeur** du bus communal.

Entraîneur au club de foot OCB

**DIPLÔMES** BAFA + BPJEPS stagiaire + Surveillant baignade + 1<sup>er</sup> secours

### 5 LUDO

**Animateur MdJ et ALSH** + TAP et service périscolaire de l'école B. Bonnet  
Entraîneur dans la section du club omnisports handball

**DIPLÔMES** BPJPES ATP + 1<sup>er</sup> secours

### 6 SAMIR O.

**Animateur MdJ** + service périscolaire et TAP du vendredi à l'école H. Serment  
**DIPLÔME** CQP périscolaire

### 7 SAMIR M.

**Animation MdJ** + service périscolaire Ph. Lamour, TAP B. Bonnet  
**DIPLÔME** BAFA

### JACQUES

**Chauffeur attitré** du bus communal de Bellegarde

# La MdJ, c'est 160 adhérents en 2017



## Des partenaires

La MdJ travaille en partenariat avec diverses associations locales ou extérieures à la commune, culturelles et sportives. Elle est aussi en contact permanent avec d'autres structures d'accueil de jeunes (organisation de rencontres inter-centres) mais aussi des organismes de formation.

## Un fonctionnement en concertation

Après chaque période de vacance, des réunions de bilans d'activités et de projets sont organisées. Sont invités à y participer, les jeunes, les parents et les habitants de Bellegarde, désireux de mieux connaître la structure et de s'y impliquer.

## Des projets

### Septembre 2017

L'organisation d'une kermesse pour les enfants de Bellegarde et animée par les jeunes de la MdJ avec l'aide de l'association Anim'bonne.

### Fin 2017 - début 2018

L'organisation d'un Festival du jeu de société en collaboration avec les associations Martingale et Anim'bonne

### Avril 2018

Dans le cadre de la journée Solidarité, l'organisation d'un « Mini fiiz ».

Une exposition-festival sur les « arts et jeux urbains » tels que le street foot, l'over board...



## CLUB DE GYM VOLONTAIRE

**Le club de gym volontaire de Bellegarde a fêté le 18 mars dernier ses 35 années d'existence!**

À cette occasion, nous avons réuni environ 150 personnes, anciennes et nouvelles adhérentes, ainsi que nos 4 présidentes et nos 3 animatrices. La soirée s'est déroulée dans une bonne ambiance musicale, autour d'un excellent repas, nos adhérentes d'hier et d'aujourd'hui étant ravies de se retrouver pour échanger souvenirs et bons moments. Nous préparons activement la rentrée prochaine et le forum des associations, au cours duquel nous



De gauche à droite : Valérie Gravier (animatrice), Evelyne Ribera (animatrice), Brigitte Giot (présidente), Christiane Maurice (présidente actuelle), Annie Hanin (présidente), Olivia Carthalade (présidente) et Cyrille Jauzon (animatrice)

aurons des nouveautés à présenter. Nous serons heureuses de vous retrouver lors du forum des associations qui aura lieu début septembre!

Passez de bonnes vacances!

### Les membres du bureau

Christiane, Babeth, Claire, Christine, Ingrid, Laurence



**Un grand merci** aux membres du bureau du COB Handball pour leur investissement auprès des 190 licenciés. Depuis 6 ans, le président Lionel SEGERS et son équipe ont passé de nombreuses heures dans le gymnase Pierre de Coubertin pour encourager, servir, dialoguer et organiser les événements. Il laisse maintenant sa place après avoir également été président du club de tennis pendant 5 ans. **Un grand merci** aussi aux entraîneurs-euses qui donnent de leur temps lors des entraînements et des matches, et qui partagent leur passion avec la jeunesse bellegardaïse. De nouvelles aventures attendent le bureau renouvelé le 14 mai avec son nouveau président Brice CONTE

### On recrute!

De nouvelles recrues (mêmes débutantes) sont les bienvenues pour renforcer l'équipe senior masculine (+ 16 ans).

Pour toute information Brice Conte Pdt. Section 06 67 02 69 32 - Denis Fluteaux Pdt. COB 06 82 03 61 61

## 637 km de Bellegarde à Bellegarde

C'est la distance que parcourra un groupe de 40 cyclotouristes pour relier la ville de Bellegarde sur Valserine (Ain) à Bellegarde (Gard). Ce challenge débutera le dimanche 10 septembre et devrait se terminer dans notre ville autour d'un pot de bienvenue le vendredi 15 septembre aux alentours de 15 heures.

## YOGA-RELAXATION

Cette saison, une vingtaine de personnes assidues se sont retrouvées à la salle polyvalente de la Mas des Ferrières pour pratiquer l'activité. La reprise des séances est fixée au mardi 26 septembre de 18h30 à 19h30. Ce 1<sup>er</sup> cours sera gratuit. Si vous souhaitez essayer l'activité, c'est l'occasion.

04 66 01 18 77  
yogabellegarde@aol.fr

# JUDO CLUB

**La saison s'achève et elle a été bien remplie. Elle a été également encourageante en termes de résultats sportifs.**

## **Les plus jeunes ont participé à trois rencontres interclubs.**

La première à Rodilhan au mois de décembre, la suivante organisée par le Judo Club Bellegardais lors de laquelle près de 150 jeunes judokas ont pu se rencontrer, et la dernière à Aubais en mars. Cela leur a permis de se rendre compte de l'efficacité des techniques de projections et de contrôle au sol qu'ils apprennent pendant les cours. Ils peuvent également, à cette occasion, développer leur esprit de combativité. Et puis, bien sûr, apprécier la médaille qui leur est remise en récompense de leurs efforts.

## **Les plus grands, dans la catégorie benjamin, ont participé pour la première saison au championnat départemental.**

Quatre compétitions sont organisées pour déterminer les judokas qui participeront au championnat régional. Lors de la première, 3 podiums sont ramenés par les judokas bellegardais : KELLER Alexandre 1<sup>er</sup>, KAIL Jaidé 1<sup>er</sup> et SMAGGHE Thibaut 3<sup>e</sup>. Au Vigan, seul Jaidé monte sur le podium en terminant 2<sup>e</sup>. Pour la finale à Garons, Jaidé et Alexandre réussissent à se classer respectivement 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>. Des résultats encourageants pour ces jeunes judokas qui participaient pour la première saison à ce type de compétition. Le jeune Jaidé s'est ainsi qualifié pour le niveau régional auquel il n'a malheureusement pas pu participer.

## **Chez les minimes les résultats sont aussi encourageants, voire même, très intéressants.**

Dans cette catégorie la saison a commencé en janvier au Grau du roi (niveau régional) avec 1 podium pour Aurore PASCAL-FERRIER qui termine 1<sup>er</sup> et une place de 5<sup>e</sup> pour Marc GONIN. En février à Mèze (niveau régional) Aurore termine encore 1<sup>er</sup> et Marc ne parvient pas à se classer mais repart avec trois belles victoires par ippon qui récompensent un très bon travail. En mars deux judokates participent à un tournoi international à Saint-Cyprien, près de Perpignan. Anais MARTY remporte un combat mais perd les deux suivants et ne parvient donc pas à se classer. Aurore PASCAL-FERRIER est habituée à faire des podiums régionaux, mais à ce niveau de compétition elle a dû batailler à chaque combat. La demi-finale, face à une Espagnole, a déjà été très compliquée mais que dire de la finale contre une judokate ukrainienne qui a dominé Aurore une grande partie du combat. Néanmoins, Aurore a su résister, puis petit à petit refaire son retard pour finalement marquer un ippon de victoire. La saison s'est poursuivie par le championnat du Gard à Garons. Aurore termine encore 1<sup>er</sup>, Anais MARTY 2<sup>e</sup> et Marc GONIN, en produisant encore un judo de qualité, monte sur la deuxième marche du podium. Dernière compétition pour Aurore fin avril à Marvejols (niveau régional) et encore une victoire.

***Tous trois sont qualifiés pour le championnat régional et le titre de championne du Gard offre à Aurore une sélection pour le championnat de France par équipe de département.***

Marc sera cadet 1<sup>er</sup> année la saison prochaine. C'est généralement une saison assez compliquée à aborder, mais son application et ses progrès réguliers devraient lui permettre d'obtenir de bons résultats. Si Anais conserve sa motivation et son enthousiasme, la progression technique va suivre et les podiums aussi pour sa 2<sup>e</sup> saison en minime. Quant à Aurore, elle était déjà la meilleure judokate de sa catégorie de poids de la région Occitanie chez les benjamines. Elle est en train de s'imposer également en minime. Sa victoire au tournoi international de Saint Cyprien et surtout sa progression technique lui permettent d'envisager une belle deuxième année minime.

## **La fin de saison est consacrée au passage de grades pour tous les judokas.**

Les nouvelles ceintures viendront récompenser les efforts fournis lors des entraînements et concrétiser les progrès de chacun. Pour certains, le passage de la ceinture marron annonce la préparation au grade de ceinture noire 1<sup>er</sup> dan de judo.



Jaidé



Aurore



Thibaut

# ATOMIC PÉTANQUE

Après l'Assemblée Générale du 4 décembre 2016 à la Guinguette de Broussan, l'effectif du Club est quasi identique à l'an passé, soit 181 membres ou sociétaires et 128 licenciés, ce qui place le club au 8<sup>e</sup> rang du département.



## DE TRÈS BEAUX CONCOURS TOUT AU LONG DE L'ÉTÉ

### Dimanche 30 juillet

Souvenir Max Salomon  
Pétanque tripléte mêlée A&B

### Dimanche 13 août

Commerçants et Artisans  
Pétanque tripléte mêlée A&B

### Dimanche 20 août

Pétanque tripléte TMX A & b

### Dimanche 27 août

Les Platanes  
Jeu Provençal doublette en 3 parties



La saison avait commencé dès la mi-janvier avec un concours (jeu Provençal) qualificatif Interclub départemental dans les halles de Bruèges à Alès. Plusieurs équipes étaient engagées pour cette compétition mais malheureusement aucune n'a pu se qualifier. Ce n'était que le début de saison et les boules n'étaient pas encore assez chaudes.

### Les concours ont repris sur le boulodrome Antoine VIDAL de Bellegarde.

Le bureau et les membres actifs sont sur la brèche car le calendrier des compétitions est très chargé. Le club a créé un livret où toutes les dates des différents concours sont spécifiées. Il a été distribué à tous les licenciés et sociétaires pour la saison 2017. Le club remercie les commerçants et artisans de la ville qui par leur aide, ont permis la réalisation et l'élaboration de ce document.

### Le calendrier des compétitions pour cette année 2017 est assez chargé

Plus de 70 concours auront lieu sur le boulodrome. Il y en aura pour tous les goûts, de la Pétanque au jeu Provençal, des concours réservés aux sociétaires, d'autres qualificatifs du Comité du Gard et bien d'autres encore. Quelques compétitions déjà jouées, 2 qualificatifs pour le championnat du Gard, les 12 heures de Bellegarde (Pétanque réservé aux sociétaires), le Bellegardais (jeu Provençal), Carrefour Market (jeu provençal), la Terre d'Argence (Pétanque) Robert Pujolas (jeu Provençal en 3 parties) souvenir René Saury (jeu Provençal), challenge d'été...

### En 2016, nous avons comptabilisé 5880 joueurs sur notre boulodrome

toutes compétitions confondues et en 2017 nous espérons franchir le cap des 6000. Les horaires, inscriptions et autres renseignements sont dans le livret de la saison 2017, dans le calendrier 2017 du Comité du Gard et auprès de Nadia, notre secrétaire. Notre Club fait des envieux dans les villes et villages voisins, voire dans les départements limitrophes. Récompense de notre comportement, notre savoir-faire, notre attitude et notre bonne humeur, sans parler de nos jeux bien arborés.

### Nous remercions tout particulièrement M. et Mme TREBERT

pour leur travail accompli au sein du club depuis de nombreuses années. Ils nous quittent pour raison de santé, nous leur souhaitons une vie pleine de bonheur, qu'elle leur soit paisible et longue. Nous vous signalons également que 2 membres du bureau postulent au sein même du Comité du Gard, il s'agit de Mme Nadia HERRISSON notre secrétaire et M. Yves DUMONT notre trésorier.

### Les nouveaux arrivants qui souhaiteraient venir grossir les rangs

de l'Atomic Pétanque, seront les bienvenus. Amis boulistes nous vous attendons nombreux sur les terrains, voir autour pour jouer ou apprécier les joueurs, venez nous rejoindre et nous soutenir.

**Merci pour le Club.**

## FOOTBALL OLYMPIQUE CLUB BELLEGARDAIS

L'Olympique Club Bellegardais termine sa saison 2016/2017 avec plein d'espoir pour la prochaine, après avoir réalisé son principal objectif : engager des équipes dans toutes les catégories jeunes, des U7 au U19, même si les U17 n'ont pas pu aller au bout de l'exercice par manque d'effectifs. Le club espère faire mieux l'an prochain, avec comme exemple l'équipe U19 qui pour sa 1<sup>re</sup> année d'exis-



tence est allé jusqu'en demi-finale de la coupe Gard Lozère.

### L'école de football attire toujours plus de jeunes.

Nous soulignons aussi le très beau parcours de l'équipe U11 qui a remporté le tournoi international bis de Manduel.

La disparition de l'équipe féminine locale est un grand regret. La pratique étant en vogue sur tout le territoire, le club souhaite la relancer dès la saison prochaine. Du côté des seniors la saison fut plus compliquée, l'équipe réserve n'a pas su profiter de sa montée de la saison passée. Enfin, l'équipe première, après un début difficile, revient très bien dans son championnat et envisage toujours l'accession en division supérieure.

### Rendez-vous à la saison prochaine, encore plus nombreux.

Infos école de foot et entraînements  
Raymond Bri (Président) 06 27 68 49 90

## ARCHERS DU LAC DES ACTIVITÉS MULTIPLES

Comme son nom le suggère, l'activité principale du club tourne autour de l'archerie et le tir à l'arc sur cible. Mais d'autres activités déclinées sous une section médiévale sont à découvrir. Fort de ses nombreuses participations à des journées médiévales, le club s'exerce aussi à la fabrication de cotte de maille, de cordes, de frondes et à la pratique de la danse médiévale. Une ouverture vers l'histoire et la découverte de techniques, sans pour autant pratiquer l'archerie.

Un recrutement est surtout nécessaire pour l'activité danse médiévale où, compte tenu du nombre actuel de participants, la moindre indisponibilité des uns compromet l'organisation de tout projet. Les personnes qui souhaitent venir s'initier à quelques pas sont donc les bienvenues.



Richard Pérès (Président) 06 74 99 98 78

## LE SACRE DU RUGBY CLUB BELLEGARDAIS

Le 8 avril, à l'Isles sur Sorgues, le rassemblement des clubs de Bellegarde, Beaucaire, Marguerittes, a joué les phases finales du comité de Provence.

### Des résultats qui apportent une grande fierté au RC Bellegardais à XV

► Le cadet de l'équipe locale Enzo Piolet et son équipe finiront vices champions de Provence face aux Angles.

► Les juniors (jeu à 12) s'affichent comme outsiders face à une équipe de Montoux forte de son expérience.

► Les joueurs issus du RCB XV, Antonin Réali, Maxime Bricca, Matisse Stephani et leurs coéquipiers ont remporté le fameux bouclier de la victoire grâce à leur détermination. Ils deviennent ainsi Champions de Provence.

► Trois autres joueurs, Steven Coudron, Tristan Mineff, Florian Rossard, issus de l'école de rugby de Bellegarde et évoluant au RCN, ont aussi remporté le bouclier de Provence en catégorie junior.

### En juin, les éducateurs du club ont proposé des matinées pour faire découvrir le rugby aux plus jeunes.

Philippe Thouenon (Président) 06 24 23 30 63

## RANDO BELLEGARDAISE

La marche nordique continue durant l'été (RDV sur le parking du lac des Moulins le mardi à 18h30, les mercredis à 8 heures et samedis à 8h30). Les "randonnées" reprendront en septembre.

Pour plus d'informations sur nos activités venez nous rencontrer lors de notre Assemblée Générale le 1<sup>er</sup> septembre 2017 à 19 heures Salle des Cigales ou sur notre stand au Forum des Associations.

Françoise Desplaces 06 62 68 45 75

# Jumelage - Comité de Gersfeld Echos de l'échange des collégiens

Du 10 au 18 avril, 20 collégiens allemands de notre ville jumelle allemande, ont retrouvé avec plaisir leurs correspondants français qu'ils avaient eux-mêmes reçus en 2016 à Gersfeld.



**Le 1<sup>er</sup> jour, la journée fut bellegardaïse.** À la salle des Sources, nos jeunes amis ont testé leur aptitude à la conduite 2 roues et appréhendé les sensations fortes avec la voiture tonneau, sous l'œil vigilant des animateurs de la Sécurité routière et la Prévention routière. Avec les Archers du Lac, ils ont goûté au plaisir du tir à l'arc. Gageons que cette initiation suscite une nouvelle passion !

**La visite des Salins d'Aigues-Mortes** en petit train a captivé nos jeunes hôtes par son côté à la fois ludique et insolite.

**Le Pont du Gard** en clôture du programme. Incontournable et majestueux !

Les liens se sont resserrés au cours de cette semaine autour d'activités communes (bowling, accrobranche, plage). Sans maîtriser la langue, les gestes se confondent !

**Promis ! En 2018, ils se retrouveront à Gersfeld.**

## Fête de l'Europe

**Toujours fidèles, nos amis de Gersfeld n'ont pas hésité à faire 1200 km pour être présents !**

Une nouvelle fois la bière a coulé à flots, idéale pour accompagner les fameuses « Wurstchen » saucisses blanches. Avant ces festivités, deux moments forts :

► **À l'église**, lecture de Notre Père en Allemand et l'Ave Maria en Allemand chanté par Wolfgang.

► **Au monument aux Morts**, lecture du message de Steffen Korell, Maire de Gersfeld, par M. le Maire de Bellegarde.

Le séjour de nos amis a été riche en découverte avec la visite guidée du patrimoine de Vallabrègues, du musée de la vannerie et de l'exposition des meubles Lacroix. Pour la circonstance, Eliane Lacroix avait revêtu l'habit traditionnel de Vallabrègues.



# De mai à octobre Place aux artistes Amateurs ou professionnels

La Maison du Tourisme et du Patrimoine à Beaucaire propose aux artistes de la Terre d'Argence d'exposer leurs œuvres (peinture, sculpture, photographie...) pendant 3 semaines au 1<sup>er</sup> étage.

**C'est gratuit.  
Les affiches et les invitations sont fournies**

Les candidatures sont à transmettre par courrier ou e-mail au service culture et patrimoine de la CCBTA dès le mois d'août 2017 pour l'année 2018  
Adresser un courrier + un dossier de présentation du candidat + dossier œuvres ou réalisations. Le service fait la sélection pour l'année 2018.

CCBTA 1 avenue de la Croix Blanche ✨ patrimoine@laterredargence.fr

## ASSOCIATION SÉNÉFOLI SAISON 2018

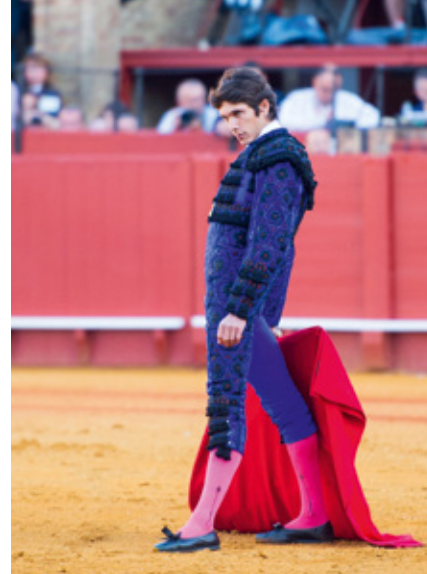


Notre collectif s'agrandit, poursuit son chemin et reste toujours très actif au sein de la commune et de ses environs avec des animations auprès des enfants, des stages ouverts aux plus jeunes et aux adultes, des participations à divers évènements (la Journée de la Femme, des Carnavals, le Festival de danse Belles et Rebelles aux Saintes Maries de la Mer, la fête de l'Europe...). Notre projet de voyage autour de l'apprentissage et du partage de la culture africaine se précise, avec un espoir de collabora-

tion avec le collège de Bellegarde. La buvette que le collectif a tenue durant les deux premières éditions du festival du Rire nous a permis de collecter des fonds.

Nous pouvons maintenant envisager qu'un groupe parte rapidement au Burkina-Faso tisser les premiers liens d'une relation qui nous enrichira mutuellement, notamment en mettant en relation les jeunes de ces deux pays.

✨ asso.senefoli@gmail.com



## ASSOCIATION BELLEGARDE PASSIONS TRADITIONS

**Le 27 août prochain**

En partenariat avec la ville de Bellegarde, l'association, organise sa feria de Bellegarde et lance la 1<sup>re</sup> édition du Trophée Sébastien Castella.

**Programme:**

► **Un concert taurin** gratuit de l'orchestre Chicuelo II, rue de la République, de 12 heures à 13 heures.

► **Une novillada** (17 h 30) sans picadors, avec des becerros de la ganaderia La Paluna (propriété de Vincent Fare) pour Dylan Raimbaud (Arles), Alejandro Adame (Mexique), Dorian Canton (école taurine Adour Aficion, de Richard Milian).

**Entrée générale : 15 euros**

La location est ouverte au Bar Le Mistral à Bellegarde (04 66 01 12 15) et au Mas d'Auzières, ganaderia La Paluna, à Saint Gilles.

✨ bellegardepassionstraditions@hotmail.com



Pour cause de vent et par mesures de sécurité, la municipalité en concertation avec les artificiers a fait le choix de ne pas tirer le feu d'artifice du 14 juillet. Ce rendez-vous populaire au Lac des Moulins aura toutefois bien lieu à une date ultérieure.



## Culture

**12 août 19h**  
**Chapelle de Broussan**  
**Concert « secret Violin »**  
 Duo de violon et violoncelle organisé dans le cadre du Festival musique et vieilles pierres. Gratuit  
 CCBTA



**27 août 12h | Rue de la République**  
**Concert de l'orchestre Chicuelo II**

Gratuit  
 Association Bellegarde Passions et Traditions

**3 septembre 10h à 17h**  
**Parking halle des sports**  
**Forum des associations**

Commission association

**16 et 17 septembre | Musée de l'eau Moulin à huile | Chapelle de Broussan**  
**Journée européennes du patrimoine**

Association Bellegardaise pour la Conservation du Patrimoine + CCBTA

**29 septembre 20h | Médiathèque**  
**Projection de film**

Médiathèque

## Sport

**Mardi 18h30 | Mercredi 8h**  
**Samedi 8h30 | Parking du lac**  
**Marche nordique**

Info au 06 62 68 45 75  
 Rando Bellegardaise

**9 septembre 14h30**  
**Parcours R. Potin**  
**Porte ouverte tir à l'arc**

Club l'archer du lac

## Au boulodrome

**29 juillet 16h**  
**Concours Pétanque**  
 Challenge d'été - Mêlée/démêlée

**30 juillet 15h**  
**Concours Pétanque**  
 Souvenir Salomon Max  
 Triplette mêlée A /B

**5 août 16h**  
**Concours Pétanque**  
 Challenge d'été - Mêlée/démêlée

**12 août 16h**  
**Concours Pétanque**  
 Challenge d'été - Mêlée/démêlée

**13 août 15h**  
**Concours Pétanque**  
 Trophée des commerçants et artisans  
 Triplette mêlée

**19 août 16h**  
**Concours Pétanque**  
 Challenge d'été - Mêlée/démêlée

**20 août 15h**  
**Concours Pétanque**  
 Triplette TMX A/B

**26 août 16h**  
**Concours Pétanque**  
 Challenge d'été - Mêlée/démêlée

**27 août 9h**  
**Concours Jeu provençal**  
 Trophée des platanes  
 Doublette en 3 parties

**2 septembre 11h30**  
**Finale du challenge d'été**  
 Avec repas - Tirage 14h30

**9 septembre 14h30**  
**Concours Pétanque**  
 Challenge d'automne

**10 septembre 9h**  
**Concours Pétanque**  
 Souvenir Zaltro  
 Doublette en 3 parties - mêlée/démêlée

**16 septembre 14h30**  
**Concours Pétanque**  
 Challenge d'automne

**23 septembre 14h30**  
**Concours Pétanque**  
 Challenge d'automne

**24 septembre 9h**  
**Concours Pétanque du club**  
 Doublette en 3 parties  
 Mêlée/démêlée

**30 septembre 14h30**  
**Concours Pétanque**  
 Challenge d'automne

## Aux arènes

26 juillet

### Taureau piscine

CT la Jeunesse Bellegardaïse

16 août

### Taureau piscine

CT la Jeunesse Bellegardaïse



27 août 17h30

### Novillada sans picadors

1<sup>er</sup> Trophée Sébastien Castella

Entrée générale: 15 €

Association Bellegarde Passions et Traditions

1<sup>er</sup> septembre 21h30

### Course de taureaux jeunes

CT la Jeunesse Bellegardaïse

16 septembre

### Course de taureaux jeunes

## Loisirs

2 septembre

Parking halle des sports

### Soirée des associations

Commission association

16 septembre 14h30

Salle des Sources

### Gouter dansant

Club des Cigales

30 septembre Salle des Sources

### Journée offerte aux enfants handicapés

Club St Jean

## Pêche

30 septembre 7h

Lac des moulins | Canal de déviation

### Lâcher de truites

AAPPMA

## Marchés, bourses et vide-greniers

24 septembre (sous réserve)

6h-18h | Place Batisto Bonnet

### Brocante Vide grenier

Les Déballages du Sud

## Divers

1<sup>er</sup> septembre 19h | Salle des Cigales

### Assemblée générale du club Rando Bellegardaïse

5 septembre 14h30-19h30

Salle des Sources

### Collecte de sang

Amicale des donateurs de sang bénévoles

8 septembre 20h30

Salle des 2 Mondes

### Tournois de poker

Holdem poker Bellegardaïse

22 septembre 20h30

Salle des 2 Mondes

### Tournois de poker

Holdem poker Bellegardaïse



## Usages des détecteurs de métaux



### Quelques petits rappels pour éviter les sanctions

Si la législation n'interdit pas l'usage des détecteurs de métaux, rappelons qu'elle en régit leur utilisation.

**Sauf autorisation écrite préalable par les services d'archéologie et du Préfet de Région, toute intention de recherche de vestiges archéologiques est interdite.** Il est bien évident que si vous détectez sur un site archéologique, un tribunal considérera que votre intention de détecter des objets archéologiques est évidente. La jurisprudence est claire sur ce point : tous les utilisateurs de détecteurs de métaux pris en flagrant délit de détection sur un site archéologique seront punis de la peine d'amende applicable aux contraventions de la 5<sup>e</sup> classe. Le matériel qui aura servi à commettre l'infraction pourra être confisqué. **Donc avant de partir à l'aventure** vérifiez que le secteur que vous voulez étudier ne comporte pas de zones archéologiques. Si c'est le cas abstenez-vous sur le secteur.

**Un champ a toujours un propriétaire. Avant de pénétrer sur une parcelle et arpenter les rangées de culture voire y faire quelques trous, demandez-en au préalable l'autorisation.**

# Carte d'identité et Passeport

Depuis le 7 mars 2017, le service des cartes d'identité et des passeports vous reçoit tous les jours, sur rendez-vous (04 66 01 11 16) pour déposer ou retirer vos titres d'identité.



## Important

### ☞ Passeport biométrique

Les personnes majeures en possession d'un passeport biométrique périmé depuis moins de 5 ans, n'ont pas besoin de remplir le document CERFA, mais doivent fournir les pièces justificatives.

### ☞ Carte d'identité 10 ans + 5 ans

Seules seront refaites les cartes qui justifient soit d'un changement d'adresse, soit d'un changement de nom ou en cas de perte ou de vol.

☞ **Avant de réserver vos billets pour des départs à l'étranger, vérifiez la fin de validité de vos pièces d'identité.** Les délais pour l'obtention d'un nouveau passeport peuvent parfois atteindre un mois.

## Vous devez au préalable

### ☞ retirer un document CERFA en mairie

ou faire directement votre pré-demande en ligne sur l'un des sites suivants :

- ▶ <http://ants.gouv.fr>
- ▶ <http://passeport.ants.gouv.fr>
- ▶ <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

### ☞ réunir les pièces justificatives (originaux ou photocopies) nécessaires au dossier :

- ▶ Une photo d'identité
- ▶ Acte de naissance de moins de 3 mois si vous n'avez aucun titre d'identité, si votre carte d'identité ou passeport est périmée depuis plus de 5 ans ou s'il s'agit de votre première demande de titre.

**Attention** Vérifier sur le site <http://ants.gouv.fr/comedec> si votre ville de naissance a dématérialisé les actes d'état-civil. Si c'est le cas, vous n'avez pas besoin de fournir l'acte.

- ▶ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Les factures manuscrites ne sont pas acceptées
- ▶ L'ancien passeport et/ou carte d'identité
- ▶ Les timbres fiscaux adéquats.

**Passeport** : 86 € (majeurs) / 42 € (15-17 ans) / 17 € < 15 ans

**Carte d'identité perdues ou volées** : 25 €, plus déclaration de vol.

La déclaration de perte se fait en mairie au moment du dépôt du dossier.

**Pour les mineurs**, il faut ajouter au dossier les pièces suivantes :

- ▶ Copie livret de famille ;
- ▶ Si jugement de divorce, fournir copie du jugement ;
- ▶ Si garde alternée, fournir un justificatif du domicile du deuxième parent et pièce d'identité ;
- ▶ Et si séparation de parents non mariés, fournir, en plus sur papier libre, une autorisation du deuxième parent autorisant le parent qui se présente en mairie à faire le titre d'identité à son enfant.

## LE " CHAT " VOLE AU SECOURS DES CHATS

La Confédération Nationale des SPA de France, qui regroupe 260 refuges indépendants, souhaite par cette campagne d'affichage diminuer le nombre d'abandons de chats domestiques et les colonies de chats errants.

**Un grand merci à Philippe Geluck** (le papa du Chat), qui offre gracieusement son concours pour sensibiliser le public à la nécessaire stérilisation des chats.



260 SPA libres et proches de vous

Soutenez le refuge indépendant proche de chez vous - [cnspsa.fr](http://cnspsa.fr)  
Défense de l'animal - Confédération Nationale des SPA de France  
26 rue Thomassin - 69002 Lyon - Tel : 04 78 38 71 85



# Sapeur-Pompier volontaire Pourquoi pas vous ?

## Les sapeurs-pompiers de Saint-Gilles recrutent

Aujourd'hui en France, ils sont 200 000 femmes et hommes à vivre un engagement quotidien au service des autres. Comme vous, ce sont des citoyens qui exercent une activité professionnelle ou d'étudiant.

Actuellement, le département du Gard compte 1 400 sapeurs-pompiers volontaires qui participent régulièrement avec leurs collègues professionnels aux missions de luttres contre les incendies, de sauvetage de personnes, de protection des biens et de l'environnement.



Ce chiffre peut paraître important, pourtant nous avons constamment besoin d'hommes et de femmes pour veiller à la sécurité des Gardois.

**Vous souhaitez vivre un engagement fort au service des autres.** Vous voulez pratiquer une activité qui sort de l'ordinaire. Vous aimeriez acquérir des compétences nouvelles. Vous aspirez à un enrichissement personnel. Vous êtes âgé(e) entre 18 ans et 55 ans. Vous êtes disponible et motivé(e). N'hésitez pas, rejoignez les sapeurs-pompiers volontaires !

**Renseignez-vous auprès du Centre d'Incendie et de Secours de Saint-Gilles** Tél. : 04 66 87 77 00

ou envoyez votre candidature avec Curriculum Vitae à :

Capitaine LE BRAS Bruno  
Centre de Secours de Saint-Gilles  
200 chemin de la Coupo Santo  
30800 Saint-Gilles

## Forum des associations

Le traditionnel forum des associations aura lieu le dimanche 3 septembre de 10h à 17h, halle des sports. Comme en 2016, il sera précédé le samedi de la soirée des associations Salle des Sources où la danse et un karaoké seront au programme.

Pour le forum du dimanche, le repas du midi sera proposé par la Commission Associations. Adultes 12€, enfant 7€.  
**Date limite de réservation : le jeudi 24 août.**

### Fermeture

Mme Angeline Alonso Garcia informe les Bellegardais de la fermeture de son cabinet d'orthophonie à compter du 30 juin 2017.

### NUMÉROS UTILES

Mairie 04 66 01 11 16  
Police municipale 04 66 58 00 73  
Service technique 04 66 01 68 76  
Numéro d'astreinte weekend  
06 89 30 38 94  
Pompiers 18  
SAMU 15  
Gendarmerie 17

## TRIBUNES

### Merci Docteur !

Après 40 ans passés à soigner les Bellegardais, le Dr Jean-Claude CHAPUIS a pris sa retraite fin 2016. Nous souhaitons le remercier chaleureusement pour l'ensemble des services rendus aux habitants de notre commune. Jean-Claude a aussi beaucoup œuvré en tant qu'élu et son expérience, notamment au service de la petite enfance et de la jeunesse, est encore très utile à notre groupe. Mais son départ à la retraite, faute de remplaçant(e), crée une situation compliquée quant à l'offre de soins sur Bellegarde. Face à une population grandissante, une réflexion mérite d'être rapidement engagée entre la Municipalité et les professionnels de santé pour trouver des solutions pérennes et éviter le risque d'un désert médical. Il serait intéressant de prendre exemple sur d'autres municipalités qui ont facilité l'implantation de jeunes médecins avec succès.

Groupe bellegarde-ensemble-autrement.fr

### « Jungle Bellegardaise »

Un quartier est à voir à Bellegarde, le quartier Giberte, chemin de la Salicorne. À l'occasion, allez-vous y promener, cela vaut le détour.

Vous y verrez une "jungle" en cours d'installation, des mobil homes qui poussent comme des champignons mais aussi des constructions en dur... L'eau et l'électricité ont été acheminées par la municipalité, mais quid de l'évacuation et du traitement des eaux usées, de la pollution des sols ? Curieusement, aucun affichage de permis de construire n'est visible ! D'ailleurs, y a-t-il eu des demandes ? Les autorités peuvent-elles tolérer cela au risque d'être rapidement dépassées par le fait accompli ?

"Dura lex sed Lex", la loi est dure mais c'est la loi. Chacun doit la respecter et, si ce n'est pas le cas, il existe des moyens pour la faire appliquer.

Les Bellegardais souhaitent que leur village conserve son cachet touristique et sa réputation de bien-vivre.

Unis pour l'avenir de Bellegarde

## Naissances

29 novembre 2016 Anélia Canzano-Ginefri  
 9 février 2017 Noah Lieu Gimenez  
 15 février Camille Perrard  
 21 février Aaron Holterbosch  
 8 mars Louise Alongi  
 16 mars Nailys Scannella  
 16 mars Billy Ringeval Casanova  
 21 mars Lucas Servonnat  
 13 avril Antonio Ortiz  
 20 avril Adèle Diaz  
 20 avril Numa Serment  
 6 mai Léa Martin  
 6 mai Mélia Pastouret  
 8 mai Lucy Sala  
 13 mai Lyah Garaoui  
 15 mai Annabelle Stolar  
 20 mai Rozenn Mathiot  
 21 mai Capucine Chambonnet  
 31 mai Solal Hardy  
 2 juin Ethan Baba-Ahmed  
 4 juin Chloé Amouroux  
 13 juin Elsa Berenguier  
 14 juin Sam Romano

## Mariages

► **25 mars** Helder Matias Martin et Liliana Ramirez Delgado  
 ► **6 mai** Romain François et Üna Berger  
 ► **3 juin** Erwan Rouxel et Sandrine Espinosa  
 ► **3 juin** Benoît Eyraud et Marine Ferrand

## Décès

9 février Moïse Guiraud  
 10 février Mathieu Gros  
 15 février Michèle Ortiz  
 25 février Paulette Dellac  
 3 mars Jacky Rouzaud  
 4 mars Julia Navarro Martinez  
 8 mars Irène Vallon  
 9 mars Antonio Roméro  
 18 mars Annie Canin  
 24 mars Jeanne Ribière  
 18 avril Régine Chéca  
 20 avril Henriette Combe  
 2 mai Léon Jouglas  
 22 mai Alice Novi

## Le 24 juin, Antoine Perez a quitté les siens

Conseiller municipal de 1995 à 2008 et acteur discret mais efficace au sein de la commission des festivités et du judo club, il était devenu ces dernières années un membre actif de l'association locale du patrimoine. Par ses talents de mécanicien et de bricoleur averti, il participait notamment au fonctionnement, à l'entretien et à l'animation du moulin à huile communal, entre autres dans le cadre de la fête de l'olive et de l'huile de l'Avent ou de l'accueil des enfants des écoles.

La commune s'associe pleinement à la douleur de sa famille et lui adresse ses plus sincères condoléances.

**Madame Perez et ses enfants tiennent à remercier toutes les personnes et associations qui les ont soutenus dans ce dur moment et qui, encore aujourd'hui, sont à leurs côtés.**

# Pompes Funèbres

## Bernard COLLIN & Fils



Maison fondée en 1907

### Organisation complète d'obsèques

Transport toutes distances France et Etranger  
 Fleurs - Articles funéraires - Plaques - Gravures  
 Contrat de prévoyance

### Marbrerie - Caveaux

Création personnalisée - Habillage - Entretien - Fleurissement

24h/24 et 7j/7 06.11.56.61.50 et 06.21.60.22.85

Magasin rue Jeanne d'Arc - Bellegarde - 04.66.01.15.33



# **EURL AC PAYSAGE**

**VOTRE SPÉCIALISTE**

- **ÉLAGAGE**
- **ABATTAGE**
- **DÉBROUSSAILLAGE**
- **ENTRETIEN PARC ET JARDIN**



---

**Besoin d'un débroussaillage pour la mise en conformité incendie ?  
Nous sommes là pour ça !**

---

Retrouvez nous sur  **SARL AC Paysage**

**Mas Clos Finot - 30127 BELLEGARDE - [anthony.caietta@orange.fr](mailto:anthony.caietta@orange.fr)**

**04 66 81 73 69 - 06 09 48 91 76**

# La marque du terrain à bâtir

[ggl-groupe.com](http://ggl-groupe.com)

**GGL**  
AMENAGEMENT

**100%  
terrain  
à bâtir**